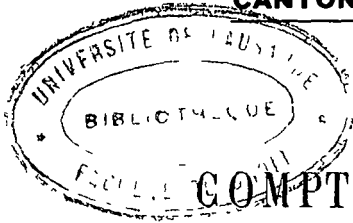


CANTON DE VAUD



COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1933.

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1933.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.

pastorales se montait à Fr. 114,638.— L'augmentation du fonds de secours provient de la succession de l'ancien pasteur Jaulmes.

Prix Eugénie Basset. — Le prix de piété filiale, institué par M^{lle} Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné, pour 1933, aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

1. M^{lle} Lina Richard, à Crissier.
2. M^{lle} Marg. Décosterd aux Thioleyres.
3. M^{lle} Julia Chaubert, à Corsier.

Culte catholique. — M. le curé Vienne, à Orbe, a été remplacé par M. l'abbé Weibel, et M. le curé Jean-Emile Tamini, à Bex, par M. l'abbé Jean Heimgartner.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

Corps enseignant — A l'ouverture de l'année scolaire, le 15 octobre 1932, le corps enseignant de l'Université comprenait :

81 professeurs, dont 31 ordinaires et 50 extraordinaires.

17 chargés de cours.

30 privat-docents.

3 lecteurs.

A la date du 15 octobre 1933, l'Université compte :

83 professeurs, dont 31 ordinaires et 52 extraordinaires.

23 chargés de cours.

25 privat-docents.

3 lecteurs.

Les effectifs sont donc restés sensiblement les mêmes. Mais leur composition a subi plusieurs modifications :

Faculté de théologie : A la Faculté de théologie, M. le Doyen René Guisan a été nommé professeur ordinaire.

Faculté de droit : M. Philippe Meylan a été promu à l'ordinariat.

M. Robert Guex, professeur ordinaire et doyen de la Faculté, élu juge au Tribunal fédéral, a envoyé sa démission pour le 1^{er} janvier 1933. Il a cependant continué à faire ses cours jusqu'à la fin du semestre d'hiver, et il s'occupe encore des thèses dont il avait accepté la direction.

M. Guex a été remplacé dans ses fonctions de doyen par M. Roger Secrétan.

En revanche, son successeur dans la chaire de droit civil com-

paré, de droit international privé et d'introduction aux études juridiques n'a pas encore pu être désigné. La Faculté de droit poursuit ses recherches, et, en attendant de trouver le « rara avis », elle s'est, avec l'assentiment du Département, assuré le concours de M. Pierre Arminjon, professeur honoraire à la Faculté royale de droit du Caire, pour le « Droit international privé », à raison de deux heures par semaine, et de M. Claude Du Pasquier, professeur à Neuchâtel, qui a bien voulu se charger de deux heures hebdomadaires aussi d'« introduction aux études juridiques ».

Il n'a pas davantage été possible de désigner le successeur de feu Pierre de Tourtoulon. C'est donc aussi à des arrangements provisoires que la Faculté de droit a dû recourir pour assurer l'enseignement de l'« Histoire du droit » et du « Droit civil français », au moins dans la mesure des strictes exigences des examens.

M. Wolfgang Liebeskind, chargé de cours à Genève, a accepté de donner, au semestre d'hiver, quatre heures d'« Histoire du droit », et M. Emile Giraud, aussi à Genève, où il exerce une fonction auprès de la Société des Nations, a donné trois heures de cours et une heure de conférence de « Droit civil français ».

Ce double arrangement a été maintenu pour le semestre d'été et, en outre, pour M. Liebeskind, pour le semestre d'hiver 1933-34.

Ajoutons que, grâce aux bons soins de MM. Ph. Meylan et Robert Guex, le dernier ouvrage, laissé inachevé, de Pierre de Tourtoulon, a pu être publié, sous le titre : « Les trois justices ».

Comme autre mesure provisoire prise à la Faculté de droit, il faut mentionner celle qui a été imposée à l'organisation des études pour les jeunes Allemands, par la suppression subite de l'enseignement du droit romain en Allemagne. M. le professeur Erman a bien voulu changer son programme à la dernière minute et donner deux heures par semaine d'« introduction au droit romain », et quatre heures de « droit germanique », pendant son 100^e semestre d'enseignement.

M. Otto Riese, professeur extraordinaire, a été chargé, pour le semestre d'été, de l'enseignement du « droit civil allemand ».

M. le Dr Marcel Bridel, privat-docent, a été chargé d'un cours de « droit des assurances » à la Faculté de droit, à raison d'une heure par semaine, dès le 15 octobre 1933, jusqu'à la fin de « la période administrative universitaire en cours », soit jusqu'au 15 octobre 1934.

Ecole des hautes études commerciales : M. Attilio Oblath a été autorisé à donner, comme privat-docent, un cours sur « L'histoire du commerce ».

M. Henri Borle a été nommé professeur extraordinaire d'« Eco-

nomie commerciale», succédant dans cet enseignement à feu Georges Paillard.

M. Edouard Schiess, professeur extraordinaire, a été chargé par le Conseil d'Etat d'un cours d'« Economie commerciale » de trois heures à l'Ecole des Hautes études commerciales, pendant le semestre d'hiver 1932-33.

Faculté de médecine : M. Pierre Decker, privat-docent, a été nommé professeur extraordinaire de « clinique chirurgicale » et de « pathologie externe » dès le 15 octobre 1932, prenant ainsi la succession du très regretté Henri Vulliet, décédé le 10 septembre 1932.

M. Paul Rossier, privat-docent, a été nommé chargé de cours pour l'enseignement de la thérapeutique clinique, dans le cadre de l'enseignement de la médecine interne et dans le service de M. le professeur Michaud.

M. Henri Paschoud, privat-docent, a obtenu un congé d'un an pour des raisons de santé. Pour le remplacer, M. le Dr Charles Perret, privat-docent, à Clarens, a été chargé du cours de « chirurgie générale », à raison de deux heures hebdomadaires, pendant le semestre d'été, sous la surveillance du titulaire M. le professeur P. Decker.

M. le professeur Dr Edgar Goldschmid, de Francfort, a été chargé d'un cours d'histoire de la médecine, à partir du 15 octobre 1933.

Faculté des lettres : M. Paul Schazmann, chargé de cours, a obtenu un congé, d'abord pour le semestre d'hiver 1932-33, pendant qu'il était appelé à travailler en Asie Mineure, — ensuite pour le semestre d'été, où il a été retenu en Grèce ; — puis pour le semestre d'hiver 1933-34, mais malheureusement cette fois pour raisons de santé.

Ce sont aussi des raisons de santé qui ont obligé M. le professeur Ch. Biermann à solliciter un congé pour le semestre d'hiver 1932-33.

La chaire d'histoire de l'art, vacante depuis 5 ans, a été reconstituée et confiée à M. Adrien Bovy, nommé professeur extraordinaire.

Faculté des sciences : M. Elie Gagnebin, chargé de cours, a été promu professeur extraordinaire, conformément aux propositions et conditions formulées, au nom du Conseil de la Faculté des sciences, dans le rapport de M. le doyen Juvet du 4 février 1933.

M. Nicolas Oulianoff, privat-docent, a été appelé à donner comme chargé de cours un enseignement nouveau, pour géologues prospecteurs, sur « les applications des méthodes physiques à la prospection géologique ».

M. Marcel Bornand, privat-docent à la Faculté de Médecine, a été nommé chargé de cours à la Faculté des sciences pour l'enseignement de l'analyse des denrées alimentaires, en remplacement de M. Arragon, démissionnaire.

Ecole d'ingénieurs : L'enseignement de M. Charles Bonjour, professeur extraordinaire, qui avait remis sa démission pour le 15 octobre 1932, a été confié à M. Alexandre Pilet, nommé chargé de cours.

M. Louis Hegg, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire de « mensuration cadastrale » à la section des géomètres de l'Ecole d'ingénieurs .

M. Auguste Ansermet, chargé de cours à la dite section, a été désigné pour le « dessin des plans et cartes », le « calcul technique et la photogrammétrie ».

M. Paul Mouttet a été confirmé comme chargé de cours pour l'enseignement du « génie civil ».

Pour succéder à M. le professeur A. Dommer, démissionnaire, le Conseil d'Etat a appelé, comme professeur extraordinaire de « ponts et charpentes métalliques », M. Henri Stroelé¹⁾.

Installation du recteur et des nouveaux professeurs ordinaires . La cérémonie de l'installation du recteur et des professeurs promus à l'ordinariat a eu lieu le 1^{er} décembre, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat P. Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Elle a réuni, sous les drapeaux de nos Sociétés d'étudiants et autour du Corps enseignant de l'Université, les représentants des autorités fédérale, cantonale et communale, ceux du Corps consulaire, ainsi que de très nombreux amis de l'Université.

5 professeurs ordinaires ont été présentés : MM. René Guisan, Philippe Meylan, Henri Bovay, Nicolas Popoff et Eber Landau.

Professeurs honoraires : Au début du semestre d'été 1932, le nombre des professeurs honoraires était de 15. Au cours du dit semestre, un nouveau professeur honoraire a été nommé, M. Maurice Paschoud, ancien recteur, et deux sont décédés au mois de septembre : MM. Emile Dind et Paul Rambert.

Au mois d'avril 1933, le Conseil d'Etat a conféré l'honorariat à M. Simon de Félice, ancien recteur, à M. Alois Fornerod, ancien professeur ordinaire, et à M. Philippe Bridel.

L'Université compte ainsi 17 professeurs honoraires.

¹⁾ Pour cause de santé, M. Stroelé a dû donner sa démission le 24 octobre 1933. L'enseignement des Ponts et Charpentes métalliques est provisoirement assuré par M. Auguste Chevalley, ingénieur, à Monthey.

Jubilés de professeurs : A la Faculté des sciences a été célébré « in camera » le 40^e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Wilczek comme professeur.

La Faculté de théologie a tenu une séance solennelle, à la Salle du Sénat, le 27 octobre. En même temps qu'elle y accueillait M. Edmond Grin comme professeur extraordinaire, et M. Henri Germond comme chargé de cours, elle prenait congé de M. Alois Fornerod et y fêtait les 25 ans d'enseignement de MM. Gabriel Chamorel, ancien recteur, et Gustave Colomb, chargé de cours.

La Faculté de droit, dans une réunion de famille, a célébré les 25 ans d'enseignement de MM. les professeurs Eugène Cordey, ancien recteur, et Pascal Boninsegni, directeur de l'École des sciences sociales et politiques, ainsi que le 32^e anniversaire d'enseignement de M. le professeur André Mercier.

A l'occasion du jubilé de M. Boninsegni, le Ministre d'Italie en Suisse, S. E. M. Marchi, accompagné du consul d'Italie à Lausanne, M. Silimbani, a remis au successeur de Vilfredo Pareto la croix de Grand Officier de la Couronne d'Italie. Il y a joint une lettre adressée à l'Université par le Chef du Gouvernement italien, qui l'avait expressément délégué pour le représenter à cette cérémonie.

Celle-ci s'est déroulée dans la salle du Sénat, en présence de M. le conseiller d'Etat Perret, Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, et des membres de la Commission universitaire.

Etudiants Nos effectifs ont été de :

I. Au semestre d'hiver 1932-33 : 800 étudiants et 182 auditeurs alors qu'au semestre d'hiver 1931-32 ils avaient été de : 851 étudiants et 239 auditeurs, ce qui accuse une diminution de 51 étudiants et 57 auditeurs, soit un déchet approximatif de 6 % pour les étudiants et de 25 % pour les auditeurs.

II. Au semestre d'été 1933 : 796 étudiants et 101 auditeurs alors que le semestre d'été 1932 comptait : 766 étudiants et 89 auditeurs, ce qui accuse une augmentation de 30 étudiants et 12 auditeurs, soit une augmentation de 4 % pour les étudiants et de 14 % pour les auditeurs.

La perte du semestre d'hiver 1932-33 a affecté toutes les Facultés, à l'exception de celles de théologie (+ 2 étud. et - 1 auditeur), et des sciences (+ 1 étud. et + 2 audit.).

Les plus touchées ont été : la Fac. des lettres (- 13 étud. et + 52 audit.), l'École des H. E. C. (- 16 étud.), la Faculté de droit (- 9 étud. et - 4 audit.) et l'École d'Ingénieurs (- 9 étud.).

Le semestre d'été 1933, comparé au semestre d'été 1932, a marqué les augmentations les plus fortes pour : la Fac. de médecine (+ 31

étud. et — 1 audit.) ; la Fac. de théologie (+ 23 étud. et — 1 audit.) et la Fac. de sciences (+ 11 étud.) tandis que des diminutions s'accusent à l'Ecole de pharmacie (— 13 étud.), à l'Ecole des H. E. C (— 9 étud. et + 2 audit.), à la Fac. de droit (— 8 étud. et + 2 audit.) et à l'Ecole d'ingénieurs (— 5 étud. et + 1 audit.). A la Fac. des Lettres on comptait une augmentation de 8 auditeurs.

En reprenant les 5 dernières années, on a le tableau suivant :

STATISTIQUE

du nombre d'étudiants et d'auditeurs inscrits par semestre

(pendant les 5 années 1928-29 ; 1929-30 ; 1930-31 ; 1931-32 ; 1932-33)

	Semestres	Etudiants	Auditeurs	Totaux
I	{ Hiver 1928-29	802	164	966
	{ Eté 1929	757	100	857
II	{ Hiver 1929-30	823	154	977
	{ Eté 1930	778	108	886
III	{ Hiver 1930-31	814	237	1051
	{ Eté 1931	772	110	882
IV	{ Hiver 1931-32	851	239	1090
	{ Eté 1932	766	89	855
V	{ Hiver 1932-33	800	182	982
	{ Eté 1933	796	101	897

Au point de vue des *nationalités* :

Semestre d'hiver 1932-33 :

A. Etudiants :

Nos 800 étudiants comprenaient : 552 Suisses et 248 étrangers, alors que le semestre d'hiver 1931-32 avait : 531 Suisses et 320 étrangers, ce qui accuse une augmentation de 21 étudiants suisses et une diminution de 72 étudiants étrangers.

B. Auditeurs :

Nos 182 auditeurs comprenaient : 126 Suisses et 56 étrangers, alors que le semestre d'hiver 1931-32 avait 150 Suisses et 89 étrangers, d'où une perte de 24 Suisses et 33 étrangers.

Sur l'ensemble des étudiants et des auditeurs on trouve : en hiver 1932-33 : 678 Suisses et 304 étrangers contre, en hiver 1931-32 : 681 Suisses et 409 étrangers.

La diminution porte donc presque exclusivement sur les étrangers (105), soit du 25 % environ.

La perte de 24 auditeurs Suisses est à peu près compensée par le gain de 21 étudiants Suisses.

Cette diminution de 105 étrangers porte principalement sur les effectifs : grec (—20 ét.), bulgare (—9 ét.), égyptien (—7 ét.), britannique (—6 ét. et —7 audit.), hollandais (—6 ét. et —3 audit.), américain (—4 ét. et —2 aud.), allemand (—6 aud) et polonais (—4 ét.).

II. Semestre d'été 1933.

A. Etudiants :

Nos 796 étudiants comprenaient : 507 Suisses et 289 étrangers, alors que le semestre d'été 1932 avait : 473 Suisses et 293 étrangers, ce qui accuse une augmentation de 34 Suisses (8 % env.) et une diminution de 4 étrangers.

B. Auditeurs .

Nos 101 auditeurs comptaient : 64 Suisses et 37 étrangers alors que le semestre d'été 1932 avait eu : 54 Suisses et 35 étrangers, ce qui représente une augmentation de 10 Suisses et 2 étrangers.

Sur l'ensemble des étudiants et des auditeurs, on trouve : en été 1933 : 571 Suisses et 326 étrangers contre, en été 1932 : 527 Suisses et 328 étrangers.

L'augmentation porte donc exclusivement sur les Suisses.

En résumé :

Le semestre d'hiver 1932-33 accuse par rapport au même semestre de 1931-32 une diminution de 108 étudiants et auditeurs, soit de 10 % environ.

Cette diminution porte presque uniquement sur l'effectif étranger, dont elle représente le 25 % environ.

Le semestre d'été 1933 accuse, par rapport au même semestre de 1932, une augmentation de 42 étudiants et auditeurs, soit de 1/2 % environ. Cette augmentation porte exclusivement sur l'effectif suisse (+24), qui est monté de 5 % environ, alors que l'effectif étranger est resté le même.

Ces chiffres montrent l'importance de la répercussion de la crise mondiale sur notre clientèle étrangère.

La cherté du franc suisse, le coût de la vie dans notre pays, l'effondrement des devises étrangères, les restrictions apportées par maints Etats à la sortie de sommes d'argent dépassant un certain « quantum », l'appauvrissement des classes moyennes qui empêche beaucoup de parents d'envoyer leurs fils parfaire leurs études à l'étranger, paraissent être, avec l'encombrement des carrières libérales, quelques-unes des principales causes de la situation telle qu'il faut savoir la constater dans sa réalité objective : au lieu de nous rapprocher de nos effectifs d'avant-guerre, nous nous en éloignons, du moins au point de vue des contingents étrangers.

Placés en face de cette situation défavorable, nous devons rechercher s'il peut dépendre de nous de l'améliorer ou, au moins, d'en prévenir l'aggravation. Peut-être devrait-on, ou augmenter la réclame à l'étranger, ou l'organiser d'une façon plus méthodique, et en concentrant les efforts sur certains pays plus que sur d'autres ? Il y a là une question utile à étudier.

Pour compléter ces considérations sur nos effectifs d'étudiants étrangers, voici, par ordre d'importance, les 10 Etats qui nous envoient les plus forts contingents :

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ET AUDITEURS D'APRÈS LES PAYS D'ORIGINE

<i>Semestre d'hiver 1932-33</i>			<i>Semestre d'été 1933</i>		
	étud.	aud.		étud.	aud.
1. Allemagne	33	11	Allemagne	68	12
2. Turquie	26		Pologne	24	2
3. Etats-Unis	20	7	Turquie	21	
4. Italie	19	1	Etats-Unis	18	2
5. Grèce	18	1	Grèce	18	
6. Bulgarie	16		Italie	15	
7. Pologne	16	1	Egypte	14	
8. Egypte	13		Bulgarie	13	
9. Grande-Bretagne	10	8	Grande-Bretagne	11	6
10. France	8	5	France	9	5
	<u>179</u>	<u>34</u>		<u>211</u>	<u>27</u>

On voit que le contingent allemand est le plus nombreux. Il comptait, au semestre d'hiver, 35 étudiants et 11 auditeurs (contre 33 étudiants et 17 auditeurs en 1931-32) et, au semestre d'été, 68 étudiants et 12 auditeurs (contre 59 étudiants et 12 auditeurs en 1932).

La Faculté de droit a eu 6 étudiants allemands en hiver 1932-33 (contre 4 en 1931) et 8 en été 1933 (contre 15 en 1932).

A la Faculté de médecine, ils ont passé de 0 à 1 en 1931-32 à 0 à 16 en 1932-33. C'est donc exclusivement sur cette Faculté que s'est porté le léger afflux consécutif aux mesures antisémistes prises en Allemagne.

Réception des étudiants nouvellement immatriculés. — La commission universitaire a modifié la cérémonie du « serrement de main » introduite par M. le Recteur Maurice Paschoud. Tous les nouveaux immatriculés ont été conviés pour le même soir dans

les salons de l'Hôtel de la Paix. En présence des Doyens et Directeurs d'École, le Recteur a adressé à nos jeunes étudiants une allocution de bienvenue attirant leur attention sur leur privilège et sur les devoirs corrélatifs ; puis, à l'appel de son nom, chaque étudiant est venu serrer les mains tendues du Recteur et de leur Doyen, et recevoir sa carte d'immatriculation. Après quoi, une réception fut offerte par le Comité de patronage, dont M. Taillens, ancien recteur, avait bien voulu assurer le généreux concours. Ce fut une soirée fort bien réussie, qui permit aux étudiants de toutes les Facultés de faire connaissance les uns des autres et aussi de se rapprocher de leurs professeurs.

La même cérémonie s'est déroulée, au semestre d'été, le 23 mai, avec le même succès, dû à la réception offerte par le « Comité de patronage des étudiants ».

Etudiants en droit allemands. — Sur préavis du Conseil de la Faculté de droit, le Département de l'Instruction publique et des Cultes a accueilli une demande du Consulat d'Allemagne à Genève, tendant à l'organisation par les autorités allemandes d'un examen (« Zwischenprüfung ») pour les étudiants germaniques de notre Faculté de droit.

Cet examen sera institué par les dites autorités sans participation officielle de cette Faculté. Les professeurs qui accepteront librement d'y collaborer le feront à titre privé.

Cette épreuve est destinée à faciliter, dans l'avenir, les études juridiques des jeunes Allemands. Elle a déjà été instituée à Genève.

Sociétés d'étudiants. — La Société de « Stella » a fêté son 75^e anniversaire.

Deux nouvelles sociétés ont vu le jour : La Société « Romania » et l'« Association des étudiants juifs ».

Discipline. — Nos étudiants se sont conduits « avec ordre et décence », ainsi que le leur enjoint le règlement général.

Aucune plainte importante n'a été adressée au Recteur, qui a toujours pu régler facilement les menues difficultés dont il a été saisi, entre autres de la part de maîtres de pension ou de fournisseurs.

Diplômes et certificats délivrés par l'Université de Lausanne du 15 octobre 1932 au 14 octobre 1933. — *Doctorats* en droit, 13 ; sc. soc., 3 ; H. E. C., 1 ; médecine, 18 ; lettres, 3 ; sciences, 3 ; pharmacie, 1 ; total, 47. *Licences* en théologie, 10 ; droit, 17 ; sc. soc., 21 ; H. E. C., 38 ; lettres (dipl. Etat), 15 ; sciences, 4 ; total, 105. *Diplômes* de pharmacien, 3 ; ingénieur-chimiste, 4 ; police scientifique, 2 ; total, 9. *Certificats* de sciences naturelles, 2 ; lettres :

études supérieures, 30 ; études françaises, 32 ; total, 64. Enseignement secondaire, 1 ; ministères auxiliaires féminins, 11 ; total, 237

Prix et concours. — Quatorze travaux de prix et de concours ont été récompensés, dont 1 en théologie, 1 en droit, 3 en médecine, 7 en lettres et 2 en sciences. Le montant total des récompenses allouées s'est élevé à Fr. 3315.—

Sanatorium universitaire de Leysin. — Cet établissement, qui a commémoré le 10^e anniversaire de sa fondation, a reçu 5 de nos étudiants.

Comité de patronage des étudiants. — M. le professeur Georges Bonnard, démissionnaire a été remplacé par M. le professeur Goldstein. Le comité, sous la présidence de M. le professeur Tailleur, a reçu, à l'Hôtel de la Paix, les étudiants nouvellement immatriculés, après la cérémonie de la remise de la carte d'étudiant, le 22 novembre et le 23 mai.

Le comité s'occupe actuellement de la question du « Foyer des Etudiants » qui, bien que recommandé par l'Université dans le programme des cours, est très loin de connaître la prospérité. Il y a là un problème délicat, dont se préoccupe aussi la commission universitaire

Règlements. — 1. Un nouveau règlement de la *Section des géomètres* à l'École d'ingénieurs, approuvé par les autorités universitaires, a été ratifié par le Conseil d'Etat.

2. De légères modifications apportées à leurs règlements par les *Facultés de droit* et de *lettres* ont également reçu l'approbation du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

3. Le Conseil de la *Faculté des sciences* a décidé de remplacer le *certificat de chimie appliquée* par un *certificat de chimie spéciale*. Cette modification a aussi été approuvée par le dit Département.

Représentation de l'Université auprès d'autres Universités. Instituts et cérémonies. — L'Université a été représentée à l'inauguration de l'Institut dentaire de Genève, aux fêtes du Centenaire de l'Université de Zurich au XIV^e centenaire du Digeste, à Bologne et Rome, aux fêtes du mi-millénaire de l'Université de Poitiers, au Congrès de l'Union géodésique internationale, à Lisbonne, au Congrès des Sciences historiques, à Varsovie, à l'inauguration de la Cité universitaire et de l'Institut de chronométrie de Besançon, au 15^e cours international d'expansion commerciale, en Italie, à l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, à Soleure, au Congrès international pour la lutte contre le cancer, à Madrid — où le recteur a été délégué par l'Etat

de Vaud a la 5^e Conférence internationale pour l'unification du Droit pénal

La Faculté de droit a accueilli la 13^e Conférence des Facultés de droit de la Suisse.

4^e Centenaire — Le Sénat universitaire, puis chaque Faculté, ont accueilli favorablement l'idée de célébrer, en 1937, le 4^e Centenaire de la Fondation de l'Ecole de Lausanne, devenue l'Académie, puis l'Université. Un Fonds du 4^e Centenaire devra probablement être constitué, auquel seront versés les contributions de tous ceux qui s'intéressent à l'Université.

Visite de l'Ambassadeur de France. — S. E. le Comte de Clauzel, Ambassadeur de France, reçu en audience par le Conseil d'Etat, le 24 juin, a eu la gracieuse attention de faire une visite à l'Université, où il a été reçu par le Recteur et le Chancelier.

Doctorats honoraires. — 1. Sur la proposition de la Faculté de médecine, la commission universitaire a décerné le doctorat *honoris causa* à M. Louis Dapples, président du Conseil d'administration de la Société Nestlé, en reconnaissance des services distingués qu'il a rendus à la recherche scientifique et à l'enseignement de la médecine

2. La commission universitaire a aussi accueilli avec empressement la proposition de la Faculté des lettres de conférer le doctorat honoraire à M. Ignace Jan Paderewski, en hommage de respect, d'admiration et de reconnaissance à l'homme d'Etat, à l'artiste et au bienfaiteur qui honore de son amitié le peuple vaudois.

Libéralités. — I. *Legs du professeur Dind* : Le Conseil d'Etat a pris acte du legs de feu le professeur Emile Dind, en faveur du Fonds Edouard Dind. Ce Fonds reçoit la somme nécessaire pour en porter le capital à Fr. 50,000.—.

II. *Donation J.-J. Mercier* . La famille de feu J.-J. Mercier a fait un don de Fr. 100,000.— en faveur du « Fonds J.-J. Mercier ». Les donateurs ont exprimé le désir que celui-ci, ainsi accru, continue à être utilisé tel qu'il l'est actuellement, suivant le cycle établi en 1928, une part prépondérante des intérêts étant mise à la disposition de la Faculté des sciences et le reste réparti d'égale façon entre les autres Facultés.

III. *Succession de dame Wilczek-Huth* : L'actif de cette succession — acceptée par le Sénat le 23 février dernier — s'élève, selon lettre de l'Office de Paix du 18 mai, à la somme de Fr. 281,260.15, dont environ Fr. 160,000.— reviendront à l'Université.

IV. *Donation de M. Auguste Dommer* : En confirmant sa démission, M. le professeur Auguste Dommer a informé le Conseil d'Etat de son intention, réalisée depuis lors, de faire un don de Fr. 100 mille au « Fonds des laboratoires de l'Ecole d'ingénieurs ».

Conférence des recteurs. — La conférence des recteurs, dont le président actuel est M. le prof. Arbenz, recteur de Berne, s'est réunie dans cette ville le 26 juin. Son cercle avait été élargi et elle a réuni, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Meyer, chef du Département fédéral de l'intérieur, les recteurs de nos 7 Universités et de l'Ecole polytechnique, les doyens des Facultés de médecine, le recteur de l'Ecole des hautes études commerciales de St-Gall, le président du comité-directeur des examens fédéraux de médecine, le président de la Commission fédérale de maturité, le directeur de l'office central universitaire suisse, ainsi que des représentants du Département politique et des Départements de l'intérieur et de justice et police.

La conférence s'est occupée en premier lieu des conséquences qu'entraînent pour les intérêts de nos Universités et de nos ressortissants les mesures restrictives prises à l'égard des étrangers par divers Etats, en matière d'exercice des professions médicales, certains d'entre eux faisant des difficultés pour reconnaître les études faites dans nos Universités, alors que d'autres ont même fermé l'accès de ces professions aux étrangers. Diverses solutions de cet important problème ont été envisagées par la conférence et leur examen sera poursuivi par les autorités compétentes en vue de décisions à prendre dans un avenir aussi rapproché que possible.

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

La vie de la Faculté a été normale et n'a été marquée par aucun événement exceptionnel.

En ce qui concerne le Corps professoral, la Faculté a bénéficié, pendant les premiers mois de l'année universitaire, de la précieuse collaboration de M. le professeur Fornerod, qui a bien voulu continuer son cours d'Histoire des religions jusqu'au moment où son successeur, chargé par un ministre nouveau, a pu commencer ses cours, soit au début de 1933.

La Faculté ne peut que se louer de la venue de professeurs nouveaux, nommés à la fin de l'exercice précédent : M. Edmond Grin, professeur de théologie systématique et M. le pasteur Henri Germond, chargé des cours d'Histoire des religions. Leur activité scientifique, leur zèle, l'intérêt que, d'emblée, ils ont pris à la vie générale de la Faculté, sont dignes de louanges et font bien augurer de l'avenir.

Le nombre des étudiants n'a cessé de croître depuis deux ans. Il y avait 30 inscriptions au semestre d'hiver 1932-1933, 34 au semestre d'été 1933. Nous venons de commencer l'année universitaire avec 44 étudiants régulièrement inscrits. La presque totalité d'entr'eux sortent de gymnases classiques ; ceux qui ont un examen de grec à faire, se sont, en général, rapidement mis en règle avec le règlement, et cela dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons délivré 4 diplômes de Licence en Théologie, en octobre 1932, un à Pâques 1933, 4 en juillet 1933 et 3 en octobre 1933 ; en outre, un étudiant a obtenu la Licence ès sciences religieuses en juillet 1933.

D'une manière générale, le travail des étudiants nous a donné satisfaction. Nous regrettons que le nombre de ceux qui préparent des concours soit si restreint. L'an dernier, il n'y avait qu'un seul candidat : M. Pierre Blanc ; il a présenté une étude sur « La Controverse entre Cluny et Cîteaux », et a obtenu un prix de Fr. 180.—

Les étudiants sont tenus par le règlement à présenter, au cours de leurs trois dernières années d'études, quatre mémoires scientifiques, portant sur les quatre disciplines : Ancien Testament, Nouveau Testament, Histoire de l'Eglise, Théologie systématique. Quelques-uns de ces mémoires témoignaient d'une réelle maturité d'esprit et faisaient preuve d'un travail très sérieux. Nous constatons cependant que les étudiants sont encore très malhabiles à rédiger une étude suivie et maladroits à construire un mémoire scientifique. Le Conseil de Faculté a fait, de cet état de choses, l'objet d'une étude approfondie, qui n'est pas terminée encore et qu'il poursuivra durant l'année qui vient. Est-il possible, sans affaiblir la valeur des études, de diminuer un peu le nombre des cours magistraux, pour faire une plus grande place aux séminaires, aux conférences, aux travaux en commun, faits sous la direction et sous la surveillance du professeur ? Question qui n'est pas neuve et qui se pose dans toutes les universités du monde et à laquelle aucune formule n'a permis de répondre mécaniquement. Nous nous efforcerons de la serrer de près et espérons trouver une solution qui puisse être appliquée dans la pratique avant qu'il soit trop longtemps.

Faculté de droit

Professeurs. — La chaire laissée vacante par le décès, en mai 1932, du regretté Pierre de Tourtoulon n'a pu être repourvue au cours de la présente année universitaire, les candidats qualifiés

ayant manqué pendant longtemps. La Faculté n'a été en mesure qu'au semestre d'hiver 1933-34 de formuler ses propositions pour le remplacement du professeur défunt. En attendant, l'enseignement de l'histoire du droit a été assuré par M. Liebeskind, professeur à la Faculté de droit de Genève, et celui des obligations en droit français par M. Emile Giraud, membre du Secrétariat de la Société des Nations.

La Faculté a subi une autre perte très sensible, en décembre 1932, par suite de l'élection de son doyen, M. Robert Guex, aux hautes fonctions de juge fédéral. La Faculté a pu éprouver toutes les difficultés qu'il y avait à trouver à M. Guex un successeur digne de lui. M. Guex a aimablement continué à donner ses cours jusqu'à la fin du semestre d'hiver 1932-33. Au semestre d'été 1933, il a été remplacé, à titre provisoire, par M. Claude Du Pasquier, professeur à la Faculté de droit de Neuchâtel et juge cantonal, pour le cours d'introduction aux études juridiques, et, pour le droit international privé, par M. Pierre Arminjon, professeur honoraire de l'Université de Genève, associé de l'Institut de droit international, etc. Le droit civil comparé n'a pu être enseigné ce semestre-là. Le professeur Secrétan a succédé à M. Guex dans la charge de doyen de la Faculté.

M. Simon de Félice, ancien professeur de droit des obligations et de droit commercial, a reçu du Conseil d'Etat le titre de professeur honoraire. M. Marcel Bridel, privat-docent de droit des assurances, a été promu charge de cours.

L'enseignement destiné spécialement aux étudiants allemands a été donné pour la dernière fois par le professeur Erman et, en outre, au semestre d'été 1933, par le professeur Otto Riese, qui avait déjà rempli les mêmes fonctions en été 1932.

La Faculté a fêté les trente-deux ans d'enseignement de M. le Recteur André Mercier et les vingt-cinq ans de professorat de MM. Boninsegni et Cordey. A cette occasion, M. Boninsegni a été élevé par les autorités de son pays à la dignité de grand-officier de l'ordre de la Couronne d'Italie.

Etudiants. — La Faculté de droit — sans ses écoles annexes — a compté au semestre d'hiver 1932-33 89 étudiants et 23 auditeurs, et au semestre d'été 1933, 92 étudiants et 25 auditeurs.

70 étudiants se sont présentés aux quatre sessions réglementaires d'examens; 60 candidats ont été admis, 10 ont échoué ou se sont retirés.

14 thèses ont été soutenues, dont 7 de doctorat et 7 de doctorat et de licence. Ce nombre est exceptionnellement élevé, la moyenne des quatre dernières années étant de 9 dissertations.

Un prix a été décerné à M. Olivier Cornaz pour son travail

de concours de droit romain sur la « *Laudatio* » dite « de Turia ».

Représentations. Congrès. — La Conférence des professeurs des Facultés de droit suisses s'est tenue le 10 juin 1933 à Lausanne. L'assemblée, qui comptait 29 assistants, a entendu une communication du professeur Secrétan sur « Le Régime des examens à l'étranger ». Puis elle a discuté le problème de l'« Enseignement de la philosophie du droit », sujet introduit par le professeur Claude Du Pasquier. Les participants ont fait ensuite une promenade en automobile à Chardonne, où ils ont été reçus par l'Université et la Faculté de Lausanne.

Le professeur Meylan a pris part aux cérémonies du 14^e Centenaire du Digeste, à Bologne et à Rome.

Le professeur Mercier a participé au Congrès international de droit pénal, à Palerme, et il a représenté, en qualité de délégué officiel, l'Etat de Vaud à la 5^e Conférence internationale pour l'unification du droit pénal, à Madrid. M. Mercier était un des vice-présidents de cette Conférence, et rapporteur général sur le problème de l'extradition.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de la Faculté de droit compte 5900 ouvrages, dont 30 périodiques, et 36,000 thèses. Il a été reçu ou acquis pendant l'année 1933, 50 ouvrages et 950 thèses. La Bibliothèque de la Faculté est ouverte sans formalités aux étudiants en droit, en sciences sociales et en hautes études commerciales. Son utilité se manifeste par le nombre toujours croissant d'étudiants qui y recourent. La Bibliothèque cantonale et universitaire ne pouvant acheter que pour Fr. 450 — de livres juridiques nouveaux par an (pour 9 chaires !) et étant souvent inaccessible faute de place, la Bibliothèque de la Faculté a un rôle important à jouer pour la formation des étudiants. Son utilisation est facilitée par des catalogues méthodique et alphabétique, sur fiches, et par un répertoire — comprenant actuellement 3000 fiches — des articles qui paraissent dans un certain nombre de périodiques et de recueils.

Ecole des sciences sociales, politiques et pédagogiques. — *Cérémonies.* — L'Ecole des sciences sociales, politiques et pédagogiques a été invitée à assister à la célébration du centenaire des Ecoles normales du Canton de Vaud. Elle a été représentée à cette cérémonie par son directeur.

Cours et séminaires. — Les cours et les séminaires ont été fréquentés avec assiduité. Les étudiants ont fait les travaux et les conférences qui leur ont été imposés par leurs professeurs.

Inscriptions. — Pendant le semestre d'hiver 1932-33, l'Ecole comptait 25 étudiants réguliers et 2 auditeurs, et 26 étudiants réguliers, 5 auditeurs pendant le semestre d'été 1933. En comparant ces inscriptions à celles des semestres d'hiver 1931-32 et d'été 1932, on constate une diminution de 3 étudiants et un auditeur sur ceux du semestre d'hiver 1931-32, et une augmentation de 2 étudiants et 1 auditeur sur ceux du semestre d'été 1932.

Grades. — L'Université a décerné, sur la proposition du Conseil de l'Ecole, le grade de docteur ès sciences sociales (mention sciences politiques) à un candidat, le diplôme de licence ès sciences sociales à 3 candidats, le diplôme de licence ès sciences sociales (mention sciences politiques) à 13 candidats, et le diplôme de licence ès sciences sociales (mention sciences pédagogiques) à un candidat ; 13 certificats d'aptitude à l'enseignement secondaire ont été délivrés.

L'apparente anomalie entre le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole et celui de ses gradués s'explique par le fait que de nombreux étudiants inscrits à l'Ecole des H.E.C. suivent les cours de l'Ecole des sciences sociales et politiques et se présentent aux examens de grades.

Ecole des Hautes Etudes commerciales. — *Corps enseignant.* — L'année 1932-1933 s'est ouverte avec un corps professoral incomplet.

M. Biermann ayant dû demander un congé de repos de six mois, son cours fut suspendu durant tout le semestre d'hiver ; il nous est revenu heureusement, en avril, avec une santé suffisamment raffermie pour reprendre son enseignement normal.

M. H. Borle, appelé par le Conseil d'Etat, le 24 décembre 1932, à la chaire d'économie commerciale, ne put commencer son activité à Lausanne qu'à l'ouverture du semestre d'été, avril 1933. M. Schiess a ainsi continué, jusqu'à la fin du semestre d'hiver, le remplacement dont il avait bien voulu se charger pendant la maladie de M. Paillard et après sa mort.

Au semestre d'été également, M. Attilio Oblath, docteur ès sciences économiques, de Florence, commença son cours d'histoire du commerce en qualité de privat-docent.

Sur proposition du Conseil des H. E. C., M. Marcel Bridel, privat-docent depuis 1929, a été nommé chargé de cours pour le droit des assurances.

Fréquentation et diplômes. — Semestre d'hiver 1932-1933 : étudiants 105, auditeurs 4 (en 1931-1932, ces nombres étaient 121 et

4) ; semestre d'été 1933 : étudiants 111, auditeurs 4 (120 et 2 en 1932).

Les diminutions ont porté uniquement sur les étudiants d'origine étrangère et proviennent avant tout de la dévalorisation de certaines monnaies. Cependant, les dispositions du nouveau règlement, élevant de 4 à 6 semestres la durée des études pour la licence et augmentant sur plusieurs points les exigences du programme, y sont aussi pour quelque chose sans doute. Au point de vue du niveau des études, il n'y a pas lieu de regretter les mesures prises.

Titres délivrés : 1. Certificats d'études supérieures, 4 ; 2. Licences ès sciences commerciales et économiques, 36 ; 3. Licences ès sciences commerciales et actuarielles, 2 ; 4. Doctorat ès sciences commerciales et économiques, 3 ; 5. Doctorat ès sciences commerciales et administratives, 1.

Au 15 octobre 1933, le nombre total des licenciés était de 427, celui des docteurs de 40.

Programmes et examens. — Depuis l'entrée en fonctions du professeur Borle, la chaire d'économie commerciale comprend, chaque semaine, 4 heures de cours et 2 heures de séminaire.

Sur l'initiative du professeur Chuard, la chaire de mathématiques financières a été complétée par un séminaire facultatif de 2 heures par semaine, destiné aux étudiants ayant suivi le cours en entier.

Délégations. — L'Ecole des H. E. C. a été représentée : 1. au XVe cours international d'expansion commerciale, en Italie, du 14 juillet au 5 août 1933, par MM. Morf et Schiess ;

2. à Soleure, les 23 et 24 septembre, à l'Assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, par MM. Borle et Chuard.

Matériel et Bibliothèques. — Achat, pour les séminaires de mathématiques financières et de technique des assurances, d'une machine à calculer Madas. La machine à écrire du Secrétariat a été remplacée par une Hermès dernier modèle.

Le nombre des ouvrages de la bibliothèque de l'Ecole des H. E. C. a passé de 3447 à 3505 ; la Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial s'est augmentée de 30 ouvrages nouveaux.

Divers. — *Conseil des H. E. C.*. — Nombre de séances, 13.

Fondation Georges Paillard. — Pour donner suite à une suggestion du prof. Dr Bachmann, président de la Direction géné-

rale de la Banque nationale suisse, à Zurich, ainsi qu'à un désir de la famille, le Comité de la Fondation a publié, à la mémoire de notre regretté collègue, une plaquette de 220 pages, intitulée « Georges Paillard, Etudes économiques ». Le volume comprend des articles biographiques et nécrologiques, la liste des œuvres de Georges Paillard et la reproduction de 14 de ses principales études. Edité aux frais de la famille, avec contributions du Dr Bachmann, de l'Université et de l'Ecole des H. E. C., l'ouvrage n'est pas dans le commerce ; il a été largement distribué aux anciens collègues, étudiants et élèves, ainsi que dans les sphères de l'enseignement commercial, en Suisse et à l'étranger.

Ecole d'application du Centre de préparation aux affaires de la Chambre de commerce de Paris. — Le Conseil des H. E. C. a écouté, avec un vif intérêt, un substantiel rapport d'un licencié de Lausanne, M. Eric Barbey, qui, ayant suivi l'Ecole d'application pendant l'année scolaire 1932-1933, en est sorti le troisième des 26 diplômés sur un total de 52 élèves. Résultat d'autant plus beau qu'il a été obtenu en concurrence avec des élèves sortant pour la plupart des grandes écoles de France (Polytechnique, Centrale, Mines, etc.) de l'Ecole libre des sciences politiques et de la Faculté de droit de Paris ; le Conseil a été heureux de pouvoir féliciter M. Eric Barbey d'avoir tenu si haut le drapeau de l'Ecole de Lausanne.

Institut de Police scientifique. — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires, de police scientifique et de photographie, ont été suivis régulièrement par un certain nombre d'élèves, étudiants et auditeurs.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la délégation ni dans la division des cours. Un candidat, M. D. Zographsky (Bulgarie), a subi avec succès l'examen propédeutique de police scientifique ; deux autres candidats, MM. F. Payot (Suisse) et F. Piskor (Hongrie), ont été admis aux examens de diplôme ; tous deux ont obtenu le diplôme d'études de police scientifique.

Divers appareils ont été acquis pour le laboratoire ; comme d'habitude, l'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été consacrée à l'achat d'ouvrages et aux abonnements de périodiques. L'Institut a en outre reçu plusieurs dons : de M. le Dr F. Payot, une lampe Monla ; de MM. Tuscher et Spiro, ingénieurs à Paris, deux appareils Signaphones et une installation de rayons infrarouges ; de M. S. Payot, éditeur, divers livres.

Enfin l'Institut a bénéficié d'une annuité d'intérêts du Fonds Rodolphe Reiss, ce qui a permis d'acquérir plusieurs appareils,

divers accessoires et d'effectuer divers travaux de recherche ou d'installations de démonstration. C'est ainsi que, en juillet 1933, l'Institut a pu inviter tous les Commandants des polices cantonales suisses et ceux des polices municipales de plusieurs villes, à assister à une démonstration des dispositifs les plus modernes d'alarme et d'appel automatique de la police en cas de vol, d'effraction, d'incendie, etc. Cette réunion a rencontré le plus grand succès.

Faculté de médecine

Le Conseil de la Faculté de médecine a tenu 4 séances pendant le semestre d'hiver et 2 pendant le semestre d'été.

Corps enseignant : M. le Dr Pierre Decker, privat-docent de chirurgie, est nommé professeur extraordinaire de Clinique chirurgicale et de chirurgie générale.

M. le Dr Charles Perret, privat-docent de chirurgie, a été chargé du cours de chirurgie générale, en remplacement de M. le Dr Henri Paschoud, privat-docent, qui a obtenu un congé d'un an.

Le Doyen a procédé à l'installation de 2 professeurs : Pierre Decker et Alfred Fleisch.

M. le professeur Dr Edgar Goldschmid a été chargé, sur la proposition de la Faculté, d'un cours d'histoire de la médecine.

Distinctions : Sur la proposition de la Faculté de médecine, le titre de Dr honoris causa a été décerné par l'Université à M. Ed. Dapples, directeur de la Société Nestlé.

La Médaille de Faculté a été donnée à M. Lucien Bovet, qui a obtenu la moyenne la plus élevée au 3^e examen des médecins fédéraux.

Le Prix Marc Dufour a été attribué à M^{lle} Noelle Bercioux, méd. fédérale et le Prix Henri de Cérenville à M. François Bociu, méd. fédéral. Les deux auteurs des travaux primés ont reçu le titre de lauréat de l'Université de Lausanne.

Un prix de concours a été décerné à M. Simon Kranz, Polonais.

M. le professeur A. Rosselet a été désigné pour représenter la Faculté au congrès international de lutte scientifique et sociale contre le cancer à Madrid.

Le Doyen a reçu un groupe de médecins espagnols de passage à Lausanne.

Titres délivrés : 19 doctorats en médecine. Le Conseil de la Faculté de médecine s'est occupé de diverses questions d'ordre administratif intérieur, entre autres de la réforme des études médicales, de la vivisection, de la pléthore médicale.

M. Ulysse Brélaz continue avec beaucoup de compétence son travail de classement des thèses.

Le prof. Popoff entretient avec conscience les archives déposées à l'Ecole de médecine.

Institut d'hygiène et parasitologie. -- Durant l'année scolaire 1932-1933, les cours théoriques et pratiques donnés à l'Institut d'hygiène et parasitologie, ont été suivis par des élèves des facultés de médecine et des sciences, des écoles de pharmacie et des hautes études commerciales, ainsi que par quelques auditeurs. Pour la première fois après la guerre, on a dû placer à l'auditoire des tables surnuméraires. L'augmentation a été due à des étudiants suisses, les étrangers étant toujours peu nombreux.

Tous les cours théoriques ont été complétés par des démonstrations et par des visites de différentes installations. Les élèves du cours d'hygiène industrielle, malheureusement suivi seulement par les élèves de l'Ecole des hautes études commerciales, se sont beaucoup intéressés à la visite du musée d'hygiène industrielle, si bien organisé par l'inspectorat des fabriques, et où ils ont pu voir et même faire fonctionner plusieurs appareils.

La fermeture de l'Institut vaccinogène de Lausanne a malheureusement empêché, cette année, des démonstrations sur la préparation et la récolte de la lymphe vaccinale. On y a suppléé par une démonstration plus complète à l'Institut, de photographies, dessins, instruments, relatifs à la préparation du vaccin et à la vaccination sur l'homme.

Le cours pratique d'hygiène et parasitologie pour les candidats au certificat dans ces deux branches, a été suivi par des pharmaciens et par un médecin étranger. Quelques-uns des élèves ayant suivi ce cours se sont présentés à l'examen pour le certificat.

Les places de travail de l'Institut ont été occupées par des élèves travaillant à des thèses pour le doctorat ès sciences et pour celui en médecine.

Le directeur de l'Institut, soit seul, soit en collaboration avec M le Dr Bornand, a poursuivi une série d'observations et de recherches sur des parasites animaux et végétaux de l'homme et des animaux.

L'Institut a publié une série de travaux : Sur une longue série de parasites et les maladies qu'ils déterminent surtout associés, avec description de plusieurs espèces nouvelles ou peu connues, sur le passage des saprophytes et saprozoïtes à parasites et sur l'adaptation au parasitisme, sur la biologie de quelques Hémiptères parasites (les Reduvidae), sur la biologie et les maladies parasitaires du renard argenté, sur la distribution du bacille fusiforme dans la série animale et sur sa morpho-

logie, sur la biologie et l'action de différentes substances sur le *Spirochaeta dentium* de la bouche de l'homme, sur l'organisation de la lutte contre la malaria en Roumanie.

Plusieurs thèses sont en travail et le directeur de l'Institut, en collaboration avec M. le Dr Bornand, continue ses recherches sur la virulence du BCG. Sur cette question, des idées analogues à celles du directeur de l'Institut ont été exprimées par la commission anglaise qui s'est prononcée contre l'emploi de la vaccination avec le BCG et dans le projet de loi français sur la tuberculose des bovidés, on a refusé d'inscrire la vaccination au BCG.

Le directeur de l'Institut a continué ses recherches sur les maladies parasitaires du gibier, recherches qui lui ont permis d'élaborer un programme pour l'étude de cette importante question au Parc National et de donner des indications pour la lutte contre une infection des bouquetins de Bretaye. Ses recherches sur cette importante question ont permis au directeur de l'Institut de démontrer toujours plus les dangers pour le gibier local du soi-disant repeuplement qui, encore une fois, a servi à introduire en Suisse des parasites dangereux. Et ces parasites qu'on peut introduire, non seulement représentent un danger pour les animaux sauvages, mais aussi pour les domestiques et même pour l'homme. Qu'il suffise de rappeler la tularémie, cette grave affection qui frappe les animaux et surtout les rongeurs et qui se transmet si facilement à l'homme. Localisée aux Etats-Unis, elle a envahi le Japon, la Russie, la Norvège, la Suède et des cas ont été observés aussi en Italie, démontrant ainsi toujours plus l'importance de la pathologie et de la parasitologie comparée que le directeur a toujours tâché d'enseigner dans ses 36 années d'enseignement à l'Université de Lausanne.

Aussi, cette année, la conférence des forestiers et des gardes-chasse, convoquée à Châteauneuf par M. le conseiller d'Etat Trolliet, a permis d'intéressants échanges de vues sur une série de questions intéressant le gibier et ses maladies.

Après l'Angleterre, qui a créé un institut spécial pour ce genre de recherches, les Etats-Unis viennent de créer une station analogue, où l'on a déjà accompli des recherches fort intéressantes.

L'étude des maladies parasitaires des animaux sauvages a permis aussi cette année d'augmenter la collection de parasites de l'Institut. Les collections d'hygiène ont aussi beaucoup augmenté, grâce à l'apport de matériel de la part du directeur, de MM. les Drs Bornand et Messerli, de MM. les Drs Augsburger (Afrique du Sud) et Perret-Gentil (Afrique portugaise), de M. le Dr Gaschen (Institut Pasteur) et de la maison Bayer (Allemagne).

La bibliothèque de l'Institut, toujours aimablement aidée par la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire, ainsi que la bibliothèque particulière du directeur, se sont toujours plus développées et elles ont été utilisées non seulement par des collègues, confrères et étudiants de Lausanne, mais aussi par des collègues des autres universités suisses et de l'étranger, chose qui démontre que les sacrifices faits par l'Institut pour maintenir cette bibliothèque aboutissent à un résultat utile aussi pour d'autres instituts. Ont contribué d'une façon ou de l'autre au développement de la bibliothèque MM. les D^{rs} Bezançon, Perret (Clarens) et O. Dufour.

Le directeur de l'Institut a été continuellement consulté au sujet de parasites de l'homme, des animaux domestiques et des animaux sauvages, ainsi qu'au sujet des parasites des habitations et il a été appelé à résoudre plusieurs questions d'hygiène publique et privée, soit dans le canton, soit en dehors du canton.

Le directeur de l'Institut a continué à s'occuper de la station de recherches des Rochers de Naye, en y faisant des observations sur les animaux sauvages et leurs parasites. Quelques mesures qu'il avait proposées pour la protection du gibier dans ce massif ont donné de bons résultats : Ainsi le grand Tétrás a réapparu au Molard. Il faut espérer que les sacrifices faits par le Club alpin pour maintenir cette station permettront peu à peu son développement, de sorte qu'elle puisse représenter comme une annexe importante pour l'Université de Lausanne, surtout pour des recherches de physiologie.

Institut et collections ont été visités par M. le prof. Edm. Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Algérie, qui a bien voulu faire cadeau de son portrait au directeur, qui l'a placé dans la collection des portraits du musée ; par M. le D^r Freiss, de Strasbourg, qui a bien voulu faire cadeau au directeur de quelques photographies relatives au goitre, de la Robertsau ; par le D^r Yofé, de Haïfa (Palestine) ; par le D^r Witebsky, de la Faculté de médecine d'Heidelberg ; par le D^r Henry, de Constantine (Algérie) ; par le Lt.-col. médecin Stott, de l'armée des Indes ; par le prof. A. Carini, un ancien élève du directeur de l'Institut, directeur de l'Institut biologique de Sao Paulo (Brésil) ; par le D^r Zapatero, prof. d'hygiène à la Faculté de médecine de Valladolid, accompagné par plusieurs élèves, enchanté d'avoir découvert à l'Institut de Lausanne un procédé espagnol de coloration des cils des bactéries, absolument inconnu en Espagne !

Le directeur de l'Institut a été heureux d'apprendre qu'un de ses anciens élèves, M. le D^r Gaschen, actuellement assistant

à l'Institut Pasteur de Paris, a été nommé directeur du laboratoire d'entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Hanoi.

Le directeur de l'Institut a continué à collaborer à la commission suisse pour l'étude du goitre, a fait partie de la commission fédérale pour la lutte contre l'influenza, et il a été invité à faire partie du comité pour l'érection d'un monument au regretté prof. Neumann, de Toulouse, et du comité du 14^e congrès de Climatologie médicale, à Toulouse.

La marche de l'Institut a été fortement favorisée par l'aide de M. le Dr Bornand, chargé de cours et de M^{lle} de Reyher, qui a continué jusqu'à ces derniers temps à travailler comme volontaire à l'Institut mais qui, malheureusement, l'a quitté pour une place rémunérée à l'Institut de physiologie de notre Université.

La discipline, soit aux cours théoriques soit aux cours pratiques et aux travaux de thèse, a été toujours excellente et il convient de signaler le bon esprit qui domine surtout chez les candidats au doctorat, qui travaillent très bien ensemble et font leur possible pour aider aussi aux travaux de l'Institut.

Institut d'anatomie pathologique

Pendant l'année 1933, l'Institut d'anatomie pathologique a pratiqué 512 autopsies (599 en 1932) et 2800 analyses histologiques (2459 en 1932).

Le nombre des autopsies a donc diminué de 87. Cette diminution importante, marquée surtout dans les derniers mois de l'année, est plus que largement compensée par une augmentation de 341 analyses.

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur les divers services de l'Hôpital (entre parenthèses les chiffres correspondants de 1932) :

Service de médecine, 181 (254) ; Service de chirurgie, 114 (127) ; Service de dermatologie, 15 (17) ; Service de laryngologie, 11 (15) ; Service de pédiatrie, 14 (22) ; Service de gynécologie et obstétrique, 38 (51) ; Hospice Sandoz, 56 (17) ; Autres autopsies, 83 (96).

Dans ces chiffres sont comprises 41 (48) autopsies faites à la demande de diverses compagnies d'Assurance dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 11 (17) autopsies médico-légales ; 30 (38) autopsies privées, dont 2 (4) pour l'Hospice de l'Enfance, 2 (1) pour la Pouponnière, 6 (8) pour la Clinique de la Source, 6 (3) pour l'Hôpital de St-Loup.

Les 2800 (2459) analyses histologiques se répartissent de la façon suivante :

Services de l'Hôpital cantonal, 968 (996); Infirmeries du canton, 261 (174); Médecins et vétérinaires, 1571 (1289).

D'après leur provenance, les 1571 analyses faites à la demande des médecins et des vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud, 1204 (1047); canton du Valais, 105 (104); canton de Fribourg, 64 (55); canton de Neuchâtel, 160 (55); canton du Tessin, 22 (13); canton de Berne, 9 (8); canton de Genève, 1 (0); Afrique, 4 (7); France, 2 (0).

Les laboratoires du Centre anti-cancéreux romand, dirigés par MM. de Coulon et Mercier, ont poursuivi normalement leur activité, en collaboration avec notre Service et avec la Clinique médicale.

Le professeur Miescher, Chef du Service de dermatologie de l'Hôpital de Zurich, nous a envoyé pendant 8 jours une de ses laborantines, M^{lle} Schibler, pour se mettre au courant de nos méthodes de laboratoire.

Le nombre des places dans notre laboratoire étant par trop restreint, nous n'avons pas pu recevoir tous les jeunes médecins qui auraient désiré faire un stage volontaire chez nous. Seul M. W. Furrer (Neuchâtel), méd.-dent., a pu travailler quelques temps auprès de nous. C'est là une situation regrettable, car elle entrave considérablement le développement scientifique de notre Institut. L'exiguïté de nos locaux rend de plus en plus difficile l'accomplissement de nos tâches journalières et malgré les difficultés des temps présents, il y a nécessité et même urgence à reprendre l'étude d'une amélioration de notre service.

Le manque de place s'est fait sentir aussi dans l'enseignement. La petite chambre qui nous sert d'auditoire comporte 21 places assises. Or, au semestre d'été 1933, le cours théorique de pathologie générale a été suivi par 44 étudiants et le cours pratique d'histoire pathologique par 28 étudiants. Au présent semestre d'hiver 1933-34, le cours théorique d'anatomie pathologique spéciale est suivi par 58 étudiants et le cours pratique d'histologie des tumeurs par 26 étudiants.

Bibliothèque de l'École de médecine

Le service de la bibliothèque a été entravé par suite d'un incendie qui s'est déclaré le 11 juillet au matin. Un défaut à la cheminée du chauffage central a mis le feu au bâtiment et les pompiers ont dû être alarmés. Heureusement que des collections fort importantes de revues se trouvaient serrées dans de grandes armoires, et

ainsi aucun volume n'a subi de dommage. Ces collections ont été déménagées pendant les réparations qui ont duré fort longtemps, plus de trois mois, et la salle de consultation fermée au public.

Il a été relié 32 volumes pour une somme de Fr. 195.40. Les crédits n'ont pas permis, cette année, de confectionner des emboîtages pour les collections de thèses.

Les séries I à XXXI des thèses comptent à ce jour 86,915 pièces, soit une augmentation de 3302 thèses sur le total de 1932.

Reçu en dons les revues et ouvrages suivants : Archives de la Société des Sciences médicales et biologiques de Montpellier. — Montpellier médical, journal de la Faculté de Médecine. — La Côte d'Azur médicale, de Toulon. — Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie, de Marseille. — Annales de Médecine, de Paris. — Bulletins et Mémoires de la Société nationale de Chirurgie, Paris. — Compte rendu du VII^e Congrès français de Stomatologie, Paris, octobre 1932. — Les rapports publiés par le Medical Research Council, de Londres. — The Puerto Rico Journal of Public Health and Tropical Medicine. — Archivos Uruguayos de Medicina, Cirugia y Especialidades. — Les Acta Paediatrica de la Karolinska Instituts Bibliothek, de Stockholm.

Faculté des lettres

Professeurs. — M. Hans Schacht a cessé, par raison d'âge, son enseignement de privat-docent de sanscrit, à la fin du semestre d'hiver. Après avoir donné pendant quelques semestres des cours libres, il avait été nommé privat-docent en 1908. La Faculté l'a remercié d'avoir mis, pendant 25 ans, sa science à la disposition de nos étudiants.

M. Biernmann a dû, pour raisons de santé, suspendre ses cours pendant le semestre d'hiver. Il a obtenu un congé du Département.

M. Schazmann, retenu par ses travaux en Asie Mineure, n'a pu donner ses cours pendant le semestre d'hiver, ni les transporter au semestre d'été.

M. Aebischer a assuré, pendant quelques mois, un interim de philologie romane à Fribourg, après entente avec les Départements intéressés.

MM. Bohnenblust et Bray ont donné, le premier au début, le second à la fin du semestre d'été, des conférences en Allemagne.

M. Emile Forrer, linguiste et archéologue, a donné, au semestre d'été, sous les auspices de l'Université et de la Faculté, et avec l'appui du Département et de la Société Académique, un

cours de 10 leçons sur les langues et les civilisations de l'Ancien Orient.

M. van Tieghem, chargé de cours à la Sorbonne, a donné aux étudiants de la Faculté une leçon sur la « méthode de l'histoire littéraire ».

L'événement le plus important de l'année a été la reconstitution de la chaire d'histoire de l'art — vacante depuis plus de 5 ans — sur la base de deux heures hebdomadaires, l'une embrassant l'histoire de l'art en un cycle de trois ans, l'autre portant sur une période ou un sujet limités et pouvant se transformer, au semestre d'été, en un séminaire destiné plus particulièrement aux étudiants. Sur la proposition de la Faculté, le Conseil d'Etat a fait appel, en qualité de professeur extraordinaire d'histoire de l'art, à M. Adrien Bovy, qui, ce dernier semestre d'hiver, avait, une fois de plus et avec le même succès, donné un cours de 15 leçons sous les auspices de la Faculté.

Conseil — Le Conseil de la Faculté a tenu 5 séances. Il a voté quelques modifications du règlement.

Il a refondu l'examen préalable B. Les candidats ont été séparés en deux groupes, selon que leur langue maternelle est le français ou une langue étrangère. La nature des épreuves diffère d'un groupe à l'autre ; le nombre est identique : 3 épreuves écrites, 3 épreuves orales.

Les étudiants ont été autorisés à se présenter à la première partie de la licence d'Etat au bout de 3 semestres seulement, afin de leur permettre de disposer de 3 semestres pour préparer la seconde partie, sans allonger leurs études.

Un examen élémentaire de latin a été imposé, lors de l'épreuve de vieux-français de 1^{re} série, aux candidats dont le baccalauréat ou le titre équivalent ne comprend pas le latin.

En outre, la Faculté a discuté, sans aboutir encore, l'obligation du latin au préalable A.

Etudiants. — La Faculté a compte :

au semestre d'hiver	115 étudiants immatriculés
	141 auditeurs
au semestre d'été	116 étudiants
	60 auditeurs.

7 étudiants ont présenté des concours, tous récompensés.

M. Louis Junod, licencié et docteur ès lettres, a obtenu, au *Thesaurus* de Munich, une place de collaborateur, réservée à un universitaire suisse. Il a reçu, à cette occasion, un subside de Fr. 500.— de notre Université.

M. Marc Gilliard a été gratifié par l'Université de Bâle d'une bourse de Fr. 800.— pour un séjour dans cette Université.

Grades. — L'Université a decerné, sur la proposition de la Faculté des lettres :

le grade de docteur *honoris causa*, à M. Paderewski,

le grade de docteur ès lettres, à M. Pierre Jaccard

(Thèse : « Le sens de la direction et l'orientation lointaine chez l'homme ».)

le même grade à M. Paul Bourl'honne

(Thèse : « George Eliot. Essai de biographie intellectuelle et morale ».)

le même grade à M. Louis Junod

(Thèse : « Mémoires de Pierrefleur. Edition critique avec une introduction et des notes ».)

Ces trois docteurs ont été reçus « avec les vives félicitations du jury ».

Autres grades :

à la session de mars : 9 licences ès lettres (d'Etat) ; 8 certificats d'études françaises modernes ;

à la session de juillet : 1 licence ès lettres (d'Etat) ; 18 certificats ;

à la session d'octobre : 4 licences ès lettres (d'Etat) ; 3 certificats ; 1 certificat d'études supérieures d'allemand

Ecole de français moderne — Elle a compté :

au semestre d'hiver : 54 étudiants immatriculés,

dont 44 en lettres

7 en droit

3 en HEC

18 auditeurs, tous en lettres

Total de l'hiver : 72 étudiants et auditeurs

au semestre d'été : 74 étudiants immatriculés,

dont 49 en lettres

6 en droit

9 en HEC

2 en sc. sociales

5 en médecine

3 en sciences

16 auditeurs, tous en lettres

Total de l'été : 90 étudiants, et auditeurs

Il y a eu un fléchissement assez marqué au semestre d'hiver . 72 au lieu de 104 les deux années précédentes — et une fréquentation presque normale au semestre d'été.

Ce fléchissement du nombre des étudiants est sans doute en rapport avec celui de la livre sterling et autres circonstances économiques.

COURS DE VACANCES

Organisation. — Les cours de vacances de notre Université ont duré comme l'année dernière trois mois.

Ouverts le 17 juillet, ils ont continué avec une interruption de 4 jours à la fin d'août, jusqu'au 11 octobre.

Le cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comportait, chaque matin, 4 heures d'enseignement théorique et pratique.

Le cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comportait seulement deux heures d'enseignement pratique chaque jour.

Professeurs. — *Les cours ex-cathedra* ont été donnés par MM. A. Reymond, G. Bonnard, R. Bray, E. Gilliard, L. Lavanchy, H. Miéville, D. Lasserre, M. Raoux, G. Bridel, P. Jaccard, et par Mme C. Delhorbe.

Des conférences et récitals ont été faits par MM. A. Naef, L. Lavanchy, R. Lugeon, G. Bridel, F. Abauzit, et par Mme S. Grezet-Perregaux.

L'enseignement pratique a été confié à MM. H. Miéville, M. Monnier, M. Raoux, P. Jaccard, à Mme C. Delhorbe et Mlles M. Perelmann, M. L. David, R. Virieux, J. Maillard, M. Folly, J. Ernst, E. Tchernoswitow, G. Godet, M. Belaïeff, M. Rouffy.

Examens. — Il y a eu deux sessions d'examens pour le Certificat de français, que délivrent les Cours de vacances, l'une à la fin du cours A, (du 22 au 25 août) l'autre à la fin du cours B (du 9 au 11 octobre).

Se sont présentés à la première session :

- a) degré supérieur : 10 candidats, dont 8 ont été reçus ;
- b) degré inférieur : 28 candidats, dont 21 ont été reçus.

Se sont présentés à la deuxième session :

- a) degré supérieur : 5 candidats, tous reçus ;
- b) degré inférieur : 11 candidats, dont 7 ont été reçus.

Fréquentation. — Les cours de vacances ont été suivis par 228 étudiants (172 en 1932, 244 en 1931, 270 en 1930, 325 en 1929). De ce nombre, 108 étudiants ont suivi une *seule* série ; 95 ont suivi *deux* séries ; 11, *trois* séries ; 14 *quatre* séries.

Etaient présents :	1933	1932	1931	1930
1re série (du 17. VII au 5. VIII)	140	103	148	169
2me série (du 8. VIII au 26. VIII)	141	92	129	173
3me série (du 31. VIII au 20. IX)	57	42	65	—
4me série (du 21. IX au 11. X)	57	34	47	—
	395	271	389	342

Au point de vue de leur *nationalité*, les 228 étudiants qui ont fréquenté les cours de vacances cette année se répartissent comme suit :

Allemagne	98	U. S. A.	9	Angleterre	23	Argentine	1
Autriche	3	Canada	1	Danemark	1	Finlande	1
Hollande	14	Hongrie	5	Indes	1	Italie	6
Lithuanie	1	Norvège	1	Pologne	4	Russie	1
Suède	6	Suisse allem.	46	Suisse franç	1	Tchécosl.	5

Par rapport à l'année passée, l'augmentation totale du nombre des étudiants (56 en plus) est due, avant tout, à l'augmentation du nombre des Allemands (72 en 1932 — 98 cette année). Le nombre des étudiants suisses, par contre, est resté stationnaire. Le nombre des étudiants anglo-saxons a, au contraire, légèrement augmenté.

Cours B. — Le cours B a été fréquenté, cette année, par 57 étudiants dans chacune de ses deux séries, contre 42 et 34 l'année passée. Ce chiffre est tout à fait réjouissant, et le cours B prouve une fois de plus son utilité. Nous tenons à signaler, du reste, que 16 étudiants inscrits aux cours de vacances sont restés pour le semestre d'hiver à notre Université.

Perspectives d'avenir. — Le nombre des étudiants avait baissé de façon continue de 1928 à 1932 (364 en 1928, 172 en 1932) ; cette diminution avait atteint l'année dernière le 54 % de la fréquentation de 1928. Cette année-ci, grâce à l'augmentation que nous signalons plus haut, nous avons eu presque le même nombre d'étudiants qu'il y a deux ans (244 en 1931, 228 cette année).

Cette augmentation n'est-elle qu'un accident, et devons-nous craindre qu'elle ne se maintienne pas ? Il est certain que l'exode des Juifs d'Allemagne a été pour nous, cette année, un facteur favorable, mais nous croyons qu'il faut attribuer avant tout cette meilleure fréquentation à la décision que nous avons prise de diminuer la finance d'inscription à nos cours. Cette mesure, nous la maintiendrons, puisqu'elle ne nous a pas empêchés de tourner cette année : le manque à gagner sur chaque étudiant étant compensé par l'augmentation des inscriptions.

Faculté des sciences

Pendant le semestre d'hiver 1932-33, la Faculté des sciences a compté, sans les écoles annexes, 55 étudiants et 7 auditeurs et, durant le semestre d'été 1933, ces nombres ont été de 58 et 4.

Il a été délivré 27 certificats d'études supérieures, 4 licences, 1 diplôme de chimiste et 5 doctorats.

Le conseil de la Faculté a tenu 7 séances ; il a adopté un nouveau règlement et un nouveau plan d'études pour le diplôme de chimiste ; il a remplacé le certificat de chimie appliquée par un certificat de chimie spéciale.

M. le professeur Lugeon a demandé d'être déchargé d'une partie de son enseignement : M. Elie Gagnebin, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire de paléontologie et de statistique.

M. Nicolas Oulianoff privat-docent, a été nommé chargé de cours ; il enseignera les méthodes physiques de prospection géologique aux futurs géologues-prospecteurs.

M. Arragon, chargé de cours, a donné sa démission ; M. Marcel Bornand, privat-docent, a été nommé chargé de cours pour le remplacer ; il enseignera l'analyse des denrées alimentaires.

MM. G. de Rham et E. Gagnebin ont été présentés en séance publique par le doyen et ont fait à cette occasion leur leçon inaugurale : le premier comme privat-docent, le second comme professeur extraordinaire.

Ecole de pharmacie

La diminution du nombre des étudiants prévue dans les rapports précédents s'est manifestée pendant l'année universitaire écoulée ; de 54 et 52 étudiants aux deux semestres de l'année universitaire précédente, leur nombre est descendu à 49, dont 16 dames, au semestre d'hiver et à 39, dont 17 dames, au semestre d'été. Constatation intéressante : la diminution ne porte pas sur le nombre des étudiantes.

Le nouveau Règlement des Examens fédéraux de médecine, etc., est sous presse. Il augmente les scolarités et particulièrement celle des études pharmaceutiques qui est portée à 12 semestres, dont 4 semestres d'études professionnelles à faire après l'examen de sciences naturelles.

Ce Règlement consacre une innovation importante. Il impose aux étudiants du 2^e cycle des études des *travaux pratiques dans un laboratoire de pharmacie galénique universitaire*. Ce laboratoire existe, heureusement, à l'Hôpital cantonal ; il n'y a qu'à le maintenir et le développer.

Etudiants. — L'Ecole de Pharmacie a compte au semestre d'hiver 1932-33 49 étudiants et une auditrice. Ce sont 15 Vaudois, dont 11 dames, 25 Confédérés, 5 Bulgares, 3 Palestiniens et 1 Egyptien.

Au semestre d'été, l'Ecole comptait 39 étudiants se répartissant comme suit : 12 Vaudois, dont 11 dames, 22 Confédérés, 4 Bulgares et 1 Egyptien. La clientèle égyptienne et bulgare semble définitivement perdue ; par contre on nous annonce de nouveaux étudiants palestiniens.

Examens. — Un de nos anciens élèves, porteur du certificat de l'examen professionnel fédéral, a subi avec succès les examens du Doctorat en Pharmacie.

14 étudiants se sont présentés aux examens propédeutiques fédéraux ; 6 d'entre eux ont essuyé un premier échec, 2 d'entre eux, cas très rare heureusement, ont échoué définitivement.

19 étudiants ont subi avec succès les examens professionnels fédéraux de pharmacie

3 étudiants étrangers ont obtenu le diplôme de pharmacien de l'Université.

Il ressort de la statistique des examens fédéraux de pharmacie publiée chaque année par le Service fédéral de l'Hygiène publique que Lausanne avec 56 candidats, en 1932, continue à occuper le premier rang quant au nombre des étudiants qui se sont présentés aux Examens fédéraux (*Journal suisse de Pharmacie*, N° 29, 1933).

Matériaux prêtés — Les documents concernant la précieuse collection *Reber* (Vases pharmaceutiques et céramique en général) ont été utilisés pour la publication de travaux importants. Ces documents, les clichés en particulier, ont été confiés à M. Meinardi, pharmacien à Lugano, et à MM. Peyronnet, éditeurs à Paris ; le tout est rentré en bon état.

Dons. — Le directeur de l'Ecole de Pharmacie a remis à la bibliothèque de l'Ecole de Pharmacie la totalité des livres et publications pharmaceutiques qui lui ont été adressés.

Une fois de plus, la Maison Siegfried, à Zofingue, mérite une mention spéciale pour sa générosité ; elle nous a adressé plus d'un millier de drogues admirablement préparées.

M. Ch. Girardet, ancien pharmacien, à Lausanne, nous a remis de la part de M. le pasteur Candaux un très curieux document concernant la vente non autorisée du *précipité rouge*. Ce document émanant de Leurs Excellences de Berne, est daté du 22 septembre 1783 ; il a été lu en chaire de l'Eglise de Vufflens, le 28 septembre de la même année.

M. S. Demiéville, ancien pharmacien, à Lausanne, nous a remis des pieds vivants de *Lavandula fragrans* Jord. Ces pieds sont en culture au jardin botanique. Du même donateur nous avons reçu, en outre, un chapelet constitué par des réceptacles d'*Eucalyptus Globulus* Labillardière et des photographies du célèbre Jardin botanique de La Mortola.

Nous avons échangé avec l'Institut pharmaceutique de l'Université de Bâle, les photographies des professeurs qui y enseignent.

Ci-après, comme d'habitude, la statistique des étudiants de notre École :

	Semestre d'hiver 1931-32		Semestre d'été 1932	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
Vaud	4	11	1	11
Argovie	1	—	—	—
Berne	1	3	2	3
Fribourg	3	—	2	—
St-Gall	2	—	—	—
Genève	—	—	1	—
Grisons	—	1	—	1
Lucerne	2	—	2	—
Neuchâtel	4	1	2	2
Schwytz	1	—	1	—
Soleure	—	—	—	1
Tessin	3	—	2	—
Thurgovie	2	—	2	—
Valais	1	—	1	—
Bulgarie	4	1	3	1
Egypte	1	—	1	—
Palestine	3	—	—	—
Totaux	32	17	20	19
	49		39	

Ecole d'ingénieurs

L'École d'ingénieurs compte, à l'ouverture du semestre d'hiver 1933-1934, 132 étudiants qui se répartissent comme suit : Vaud 45, Confédération 53, Allemagne 2, Arménie 1, Bulgarie 2, Colombie 2, Egypte 2, Espagne 3, France 4, Grande-Bretagne 3, Grèce 6, Hollande 1, Italie 5, Pologne 1, Portugal 1, Roumanie 1.

51 étudiants suivent la section de génie civil, 46 celle de mécanique et d'électricité, 16 la section de chimie et 13 celle des géomètres.

Le cours de mathématiques spéciales (cours préparatoire) an-

nexe a l'Ecole d'ingénieurs est fréquenté par 11 élèves, soit : Confédérés 5, Italiens 2, Français 1, Grec 1, Polonais 1, Tchécoslovaque 1.

Examens. — a) *Propédeutiques* : Les examens propédeutiques I et II ont réuni 58 candidats, dont 50 ont été admis (21 au premier propédeutique et 29 au deuxième).

b) *Examen théorique du diplôme de géomètre* : 5 candidats ont subi avec succès la première partie de l'examen théorique du diplôme fédéral de géomètre du registre foncier, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 6 juin 1933, arrêté dont il est question dans la suite de ce rapport.

c) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieur* : 25 candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieur, dont 10 constructeurs, 3 mécaniciens, 8 électriciens et 4 chimistes

d) *Examen d'admission* : 7 candidats se sont présentés à l'examen d'admission en 1^{re} année de l'Ecole et au Cours de mathématiques spéciales, 2 candidats ont été admis.

Prix. — Les prix suivants ont été décernés :

Prix A. Dommer à M^{lle} Hamburger Erna, cand. ing. électricien.

Prix W. Grenier : a M. Perret Jean, cand. ing.-constructeur, et M. Seiler Albert, cand. ing.-mécanicien.

Prix René Cousin : à M. Golay Robert, étudiant ing.-électricien.

Prix des Anciens élèves : à M. Benoît Henri, cand. ing.-mécanicien, et M. Roulet Jean-Louis, cand. ing.-électricien

Prix de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : à M. Cohn Baruch, cand. ing.-électricien.

Corps enseignant. — Dans notre précédent rapport, nous notions que M. le professeur A. Dommer avait bien voulu, quoique démissionnaire, consentir à continuer son enseignement jusqu'au printemps 1933. Son successeur, M. Henri Stroëlé, ingénieur, nommé le 21 mars en qualité de professeur extraordinaire, a été obligé, pour cause de maladie, de demander un congé pour la durée du semestre d'été et son état de santé ne s'étant pas amélioré, il s'est vu contraint d'envoyer sa démission de professeur de ponts et charpentes métalliques.

L'enseignement de cette discipline est provisoirement assuré par M. Aug. Chevalley, ingénieur à Monthey.

C'est pour des raisons de santé également que M. le professeur B. Mayor a obtenu un congé d'un semestre ; M. Mayor est remplacé par M. Michel Marguerat, ingénieur, pour le cours de mécanique rationnelle.

Section des géomètres. — Le programme et le règlement de la section des géomètres ont subi d'importantes modifications du fait de l'introduction, d'une part, d'un cinquième semestre d'études et, d'autre part, de dispositions diverses relatives à l'examen théorique du diplôme fédéral de géomètre, dispositions en vertu desquelles les candidats qui font leurs études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne sont dorénavant dispensés de se présenter devant la Commission fédérale instituée par le règlement du 17 décembre 1928 et autorisés à subir cet examen devant des commissions de l'Ecole d'ingénieurs, le Département fédéral de justice et police se réservant le droit de se faire représenter à l'examen théorique par une délégation.

Des mesures ont été prises, en outre, relativement à l'admission des futurs candidats géomètres qui ne sont pas pourvus du titre de maturité requis par le règlement fédéral des examens pour l'obtention du diplôme de géomètre du registre foncier ; le programme d'examen d'admission à la section des géomètres qui ne comportait jusqu'ici que les branches mathématiques, la mécanique, la physique, la chimie et le dessin a été étendu, afin de le mettre au niveau de celui de la maturité fédérale, type C.

Laboratoires. — L'activité des laboratoires de l'Ecole d'ingénieurs a été particulièrement intense pendant l'année 1933. C'est le cas notamment du laboratoire d'hydraulique et du laboratoire d'essais des matériaux où, grâce à l'énergie et au dévouement des professeurs qui en ont la charge, des résultats très appréciables ont été obtenus.

C'est pour encourager et faciliter le développement de l'Ecole d'ingénieurs que M. le professeur A. Dommer a bien voulu verser au « Fonds des laboratoires de l'Ecole » la somme de 100,000 francs. L'Ecole d'ingénieurs qui, dans de nombreuses circonstances a pu apprécier l'attachement et le dévouement de M. le professeur A. Dommer, tient à lui en exprimer ici son éternelle reconnaissance.

Courses d'études. — Au nombre des courses les plus importantes organisées en 1933, il y a lieu de mentionner celle qui eut pour objet la visite des travaux du pont de Gueuroz, sur le Trient, et des chantiers de la Dixence, à Sion et au Val des Dix, course à laquelle tous les élèves et les professeurs de l'Ecole furent conviés.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

L'Ecole a compté, durant l'année scolaire 1933, 116 élèves (126 en 1932) dont 93 dames et jeunes filles et 23 jeunes gens. Quant à

leur origine, ces élèves se répartissent en : 41 Vaudois, 30 Confédérés et 45 étrangers.

Cours. — L'organisation des cours, au début de l'année, a subi quelques changements notables. M. Casimir Reymond est nommé officiellement professeur d'Académie supérieure, en remplacement de M. Abraham Hermanjat, démissionnaire et décédé en octobre 1932. Quelques jours après, suivit la mort du directeur de l'Ecole, M. Ch. Rambert. M. C. Reymond accepte à titre provisoire le directorat.

Personnel enseignant. — M. Charles Chinet est nommé provisoirement professeur chargé du cours de peinture ainsi que du cours d'Académie inférieure, laissés vacants par M. Rambert ; M. C. Reymond reprend également le cours de Bosse. Remplaçant M. Ch. Rambert, M. Adrien Bovy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, a été chargé du cours d'Histoire de l'Art. Au cours de Perspective, M. Emile Pahud remplace pour une durée d'un an, M. R. Mermoud, en congé.

La fréquentation des cours a été la suivante :

Cours	Professeurs	Heures hebdomad.	Nombre des élèves		
			I	II	III
Académie supérieure	M. C. Reymond	9	18	11	17
Académie inférieure	M. C. Chinet	6	34	38	31
Bosse (perspective)	M. C. Reymond	6	28	38	55
Peinture	M. C. Chinet	6	22	20	20
Modelage	M. L. Delerse	8	22	19	16
Anatomie	M. A. Otth	1	12	10	9
Perspective	M. E. Pahud	2	7	6	3
Histoire de l'Art	M. A. Bovy	1	31	32	29
Dessin technique	M. L. Delerse	1	8	5	4
Gravure à l'eau-forte	Mlle V. Diserens	3	6	5	6
Composition décorative	Mlle Du Bochet	12	18	22	13
Dessin de plante	Mlle Milliquet	6	15	9	10
Architecture	M. A. Laverrière	6	6	7	5
Gravure sur bois	M. O. Cattani	3	2	—	—
Lettre	M. A. Schmidt	2	4	5	—
Affiche	M. J.-J. Mennet	3	10	6	8

Examens. — L'Ecole a décerné en juillet un diplôme d'artiste-décorateur, 3 certificats de capacité et un certificat d'études générales.

Collections. — La Bibliothèque de l'Ecole compte 450 volumes d'art et reproductions. Un crédit de Fr. 300 — est alloué par le Département de l'instruction publique à l'Ecole, qui s'enrichit

d'un certain nombre d'ouvrages de l'Art Français de la fin du 19^e siècle et de la période contemporaine.

Concours. — Aux concours ordinaires de l'Ecole, ayant lieu en juillet, s'est ajouté le concours d'histoire de l'Art qui, dorénavant, sera doté du « Prix Charles Rambert », créé par M^{me} Ch. Rambert, en souvenir de son mari, ancien directeur de l'Ecole.

Exposition. — L'exposition des travaux d'élèves de l'année a eu lieu en juillet ; une seconde exposition, en septembre, démontrait les différentes méthodes d'enseignement de l'Ecole.

Voyage. — Le voyage que l'Ecole organisait annuellement par les soins de son Directeur a, cette année-ci, été supprimé.

Bourses d'études

(Prêts d'honneur).

Au cours de l'année 1933, le Conseil d'Etat a accordé des prêts d'honneur à sept étudiants : 3 Vaudois et 4 Confédérés, pour une somme totale de Fr. 6700.—.

Le fonds des bourses d'études avait, au 31 décembre 1933, un actif de Fr. 203,241.75 (182,929.85 en 1932) Les anciens bénéficiaires ont remboursé Fr. 1000.— en 1933.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

1. Administration générale

Personnel. — M. Louis Hussy, bibliothécaire, a quitté la Bibliothèque le 31 mars 1933, pour prendre sa retraite. Entré à son service au début de l'année 1914, après une carrière déjà longue dans l'enseignement, il a exercé durant près de 20 ans ses fonctions de bibliothécaire avec un dévouement, une courtoisie, une exactitude et une conscience scrupuleuses méritant le plus grand éloge. Ses collègues ont pris congé de lui dans une soirée familière au cours de laquelle M. le chef du Département de l'Instruction publique et le directeur de la Bibliothèque lui ont exprimé la reconnaissance du gouvernement, les regrets et les vœux de tous.

Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé à titre provisoire

et pour un an, M. Jean Voruz, originaire de Moudon, qui a fait des études de lettres classiques à notre Université et à l'étranger, et dont la Direction de la Bibliothèque avait pu apprécier les services en 1932 comme surveillant des travaux du Catalogue général.

La Direction a été autorisée par le Conseil d'Etat, à confier à M. Langie le soin de mettre en ordre et de cataloguer en une série distincte la collection des manuscrits.

M^{lle} Colette Piguet, bibliothécaire diplômée, a bien voulu continuer à nous accorder ses précieux services pour classer des dons anciens et tenir à jour le catalogue des ouvrages déposés à la Salle de Travail, et elle a droit à la vive reconnaissance de la Direction.

M. Alfred Perret, surveillant, a été confirmé dans ses fonctions à titre définitif.

Afin de permettre à la Direction de la Bibliothèque d'établir aussi rapidement que possible un catalogue alphabétique par ordre de matières, le Conseil d'Etat lui a accordé les crédits nécessaires pour la rémunération de deux chômeurs pendant une période de deux ans. Cette décision lui a permis de faire appel à MM. Alfred Martinet et David Gallay, tous deux anciens élèves de notre Ecole supérieure de Commerce, qui avaient collaboré en 1932 à l'établissement du Catalogue général de la Bibliothèque.

Catalogues. — Le catalogue par auteurs et par titres d'ouvrages anonymes établi en quelques mois en 1932 ne pouvait être qu'une ébauche assez grossière. S'il a rendu, dès le début, de très grands services, ainsi que le prouve l'accroissement du nombre des lecteurs, et de celui des livres prêtés ou communiqués, sa mise au point nécessitera de longues années de patient et minutieux labeur. Ce travail a été commencé dès 1933, mais il n'a pu porter que sur les lettres A, C, D, E. Il sera poursuivi méthodiquement dans la mesure où le permettra le petit nombre des bibliothécaires.

Un modeste catalogue bio-bibliographique avait été amorcé dès 1931 au moyen des titres imprimés fournis par la Liste des Acquisitions récentes. La provision de fiches faite lors de l'établissement du catalogue général a permis de donner à ce catalogue spécial une rapide extension. 1683 fiches nouvelles ont pu y être versées en 1933. Comme les lecteurs apprécient beaucoup les renseignements rapides qu'il fournit, et que l'établissement en est relativement aisé, son accroissement sera encore accéléré en 1934.

Mais un travail plus important encore a été mis en chantier au cours de l'année 1933. Grâce au crédit spécial accordé à cette fin par le Conseil d'Etat, il a été possible, dès cette année, de

jeter les bases du Catalogue analytique par sujets, qui doit remplacer l'ancien catalogue méthodique ou systématique et faciliter les recherches des lecteurs inexpérimentés. Cette entreprise délicate et de longue haleine n'a pu être commencée que le 1^{er} juillet. Elle n'a été interrompue que par les travaux de récolement annuel et par la période de vacances. Mais le bibliothécaire chargé de ce travail a dû presque chaque jour prêter main forte au service du prêt. En outre, la période de préparation et de tâtonnement a été forcément assez longue. Cependant, au 31 décembre, environ 7000 ouvrages se répartissant sous 350 rubriques avaient pris place dans ce nouveau catalogue. Ce n'est encore sans doute qu'un embryon assez informe, mais il ne tardera pas à se développer et à rendre de nombreux services sinon au public, du moins aux bibliothécaires que les lecteurs harcèlent de questions souvent embarrassantes et parfois saugrenues.

Il convient d'ajouter enfin que dès le mois de juillet 1933, M. André Langie, Dr ès lettres, bibliothécaire de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, a été chargé par la Direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire de la mise en ordre et d'un nouveau catalogue de son fonds de manuscrits. M. Langie a consacré à ce travail quelques heures chaque semaine, et au 31 décembre, environ 560 fiches provisoires avaient été établis par lui.

Service du Prêt extérieur. — L'importance croissante de ce service a obligé la Direction à simplifier considérablement le contrôle des livres prêtés. Cette simplification s'est faite par la suppression :

- 1 du Registre des lecteurs ;
2. de la feuille d'inscription individuelle.

D'autre part, les garanties du contrôle ont été assurées par les mesures suivantes :

1. Remplacement du bulletin de prêt bipartite par un bulletin tripartite simplifié ; la première partie indiquant le jour auquel le livre a été prêté et celui auquel il doit rentrer, la deuxième le nombre de livres que chaque lecteur a en prêt, la troisième indiquant enfin en mains de quel lecteur se trouve un livre prêté ;

2. Introduction d'une fiche d'identité pour chaque emprunteur, portant outre ses noms et prénoms, son adresse, sa profession, la pièce d'identité qu'il a produite et sa signature. Enfin un bulletin de dimension réduite ne portant que le nom de l'emprunteur, la cote et le titre de l'ouvrage a été introduit pour la recherche des livres sur les rayons.

Ce système, introduit dès le 1^{er} mai, a fonctionné parfaitement

et a permis, tout en assurant mieux le contrôle, de prêter jusqu'à 164 volumes en un jour au lieu de 80. Les lecteurs ont sans doute eu quelque peine à s'habituer au nouveau système. Mais ils en ont reconnu au bout de peu de temps les avantages et il n'a donné lieu à aucune plainte sérieuse.

Enfin, avec l'agrément du Département de l'Instruction publique, il a été décidé que, par mesure d'équité, les lecteurs qui, par autorisation spéciale, obtiendraient le droit d'emprunter au delà de 4 volumes auraient dans la règle à payer une finance de Fr. 5 — par semestre, à verser au fonds de la Bibliothèque

Salle de travail. — Le nombre des ouvrages de référence ou de consultation journalière déposés dans la Salle a été considérablement augmenté. Il s'élevait au 31 décembre 1933 à 2051 volumes, dont 293 ajoutés au cours de la dernière année

La collection des revues dont le numéro le plus récent est placé à la Salle de Travail, à la portée immédiate des lecteurs, a été également accrue. Elle comprend actuellement 114 périodiques.

Il est presque superflu d'ajouter que cette Salle s'est révélée de plus en plus insuffisante au cours de l'année 1933, et que les lecteurs attendent, avec non moins d'impatience que la Direction de la Bibliothèque, des locaux plus spacieux et mieux distribués. En attendant la construction d'un bâtiment spécial pour la Bibliothèque, il a paru nécessaire, pour parer dans la mesure du possible aux inconvénients actuels et assurer des places aux travailleurs, particulièrement aux professeurs et aux étudiants de notre Université, d'établir un règlement spécial de la Salle de Travail qui prévoit entre autres la création de cartes de lecteur.

Le transfert des catalogues sur fiches dans un local plus rapproché du bureau du Prêt et indépendant de la Salle de Travail pourrait aussi donner aux lecteurs une satisfaction immédiate et rendrait la surveillance de cette salle singulièrement plus aisée et plus efficace

Bureaux et magasins — Le nombre extrêmement réduit de nos locaux d'administration nous a obligé à faire travailler jusqu'à sept bibliothécaires et employés dans un même local. Il va sans dire qu'en dépit de toutes les mesures prises et de la bonne volonté de chacun, la qualité et la quantité du travail fourni n'a pas manqué de s'en ressentir

L'insuffisance de nos magasins ne nous cause pas moins de souci que l'exiguïté de la Salle de Travail et des bureaux. Aucun local annexe n'ayant pu être mis à notre disposition dans l'édifice de Rumine, force nous a été de déposer dans la Salle en puits du Médailleur, sous nos vitrines d'exposition, les collections les

moins consultées de nos périodiques. D'autres déménagements de collections ont occupé deux de nos employés pendant plus de trois mois. Quant aux séries nouvelles pour lesquelles quelques centaines de mètres de rayonnage avaient pu être réservées au début de 1932, elles avancent rapidement et il est aisé de prévoir que dans trois ou quatre ans au plus, elles auront envahi les derniers rayons disponibles.

Expositions. — Comme les années précédentes, avec l'agrément du Département de l'Instruction publique, le Médaillier a été ouvert au public d'avril en septembre, le dimanche de 10 à 12 heures. Mais l'exposition des imprimés vaudois a été remplacée cette année par un choix des incunables les plus intéressants appartenant à notre Bibliothèque et par une exposition d'ex-libris vaudois.

A l'intention de l'Association des Archivistes suisses, dont la réunion avait lieu cette année à Lausanne, et qui lui a fait l'honneur de lui rendre visite, la Direction de la Bibliothèque a organisé, le 7 octobre, dans la Salle de Travail, une petite exposition de manuscrits intéressant l'histoire et plus particulièrement l'histoire de la Suisse.

Liste des acquisitions récentes. — Cette modeste et utile publication, qui paraît régulièrement 8 fois par an, mais qui n'est peut-être pas suffisamment connue, constitue le seul catalogue imprimé récent de la Bibliothèque cantonale et universitaire et permet aux lecteurs empêchés par la distance ou par leur travail de fréquenter la Bibliothèque de se tenir au courant, pour un prix modique, de la partie la plus importante de ses acquisitions. Elle n'a cependant compté que 139 abonnés en 1933. Mieux soutenu par les lecteurs, ce bulletin pourrait se développer et comprendre indistinctement tous les titres incorporés annuellement au catalogue général. Il serait même extrêmement désirable qu'on puisse y annoncer, comme cela se fait ailleurs, toutes les acquisitions des divers instituts scientifiques de Lausanne.

Sous sa forme actuelle, la liste des acquisitions récentes rend déjà de grands services à la Bibliothèque elle-même. Elle lui a fourni, en 1933, 1266 titres imprimés et 3798 fiches qui ont pu être versées dans ses divers catalogues. Les frais de cette publication ont pu être presque entièrement couverts par le produit des abonnements et des annonces.

Désireuse de favoriser la diffusion de cette liste, la Direction de la Bibliothèque a décidé d'en abaisser encore le prix d'abonnement et de le porter dès 1934 à Fr. 2.— au lieu de Fr. 3.—.

Collections versées par la Société vaudoise des Sciences naturelles. — Le classement des périodiques versés à la Bibliothèque par la Société vaudoise des Sciences naturelles a été poursuivi durant toute l'année 1933. Il n'a été interrompu que de juillet à fin septembre par les vacances et la maladie de M. Jules Choffat, chargé de ce classement spécial.

185 revues nouvelles ont été incorporées au cours de l'année 1933, ce qui porte à 538 le nombre total des revues de cette collection, mises en ordre et cataloguées. En outre, les quelque 400 volumes ou fascicules du versement annuel ont été mis en place à la suite des collections déjà incorporées.

Commission universitaire de la Bibliothèque. — La commission, composée des mêmes membres qu'en 1932, s'est réunie une seule fois en 1933 pour examiner le projet de répartition entre les diverses disciplines des crédits d'achat pour 1933. Ce projet a été adopté presque sans modification.

Propositions d'achat. — Le nombre des propositions d'achat présentées au cours de l'année 1933 s'est élevé à 162 contre 249 en 1932. Il a pu être donné suite à 12 propositions de 1932 qui avaient dû être différées, et à 126 propositions de 1933. Faute de crédits, 15 ont dû être reportées à 1934 ; les autres ont dû être ou écartées définitivement ou remises à un examen ultérieur.

Revision annuelle. — La période de revision et de nettoyage annuels n'a pas excédé dix jours. Durant ce court laps de temps, il a été procédé par 2 équipes au récolement des divisions D, M, N, R, T, NA, NB, NC, NH, NE, AA, AB, AC. En même temps une troisième s'occupait à desserrer la division B (périodiques) où les intercalations devenaient impossibles.

2. Collections.

Dépenses. — Il a été dépensé en 1932, Fr. 37,949.—. Les acquisitions se répartissent de la manière suivante :

Ouvrages nouveaux	Fr.	7586 —	20 %
Ouvrages d'occasion	»	7413.—	20 %
Ouvrages de suite	»	11,396.—	30 %
Périodiques	»	11,554.—	30 %
	Fr.	37,949.—	100 %

Acquisitions nouvelles. — Au cours de l'année 1933, la Bibliothèque a acquis 5325 volumes, brochures et cartes, dont 3382 ont été reçus en dons.

Statistique des volumes classés et catalogués en 1933 (volumes, fascicules ou brochures) :

Séries anciennes	1312 volumes
Série moderne	1838 »
Echanges de la Société d'histoire de la Suisse romande	110 »
Echanges de la Société vaudoise des Sciences naturelles	6860 »
	<hr/>
Total	10120 volumes

Statistique des fiches établies en 1933.

Fiches dactylographiées	10737
Fiches imprimées	3764
Fiches manuscrites	2901
Fiches provisoires (roses)	1901
Fiches biographiques	1683
Fiches pour les services universitaires et cantonaux	278
Fiches p. le catalogue gén. des bibliothèques suisses	1791
Fiches du Bulletin collectif des bibliothèques suisses	2250
	<hr/>
Total	25305

Achats

Nous relevons parmi les acquisitions les plus importantes de l'année .

a) Imprimés

Généralités

- Internationale Bibliographie des Zeitungswesens, von Karl Bömer, Leipzig, 1932, 8^o.
- Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild. T. I-V. Paris, 1884-1920.
- Delteil*, Loys, Manuel de l'amateur d'estampes des XIX^e et XX^e siècles. T. I-II. Paris, 1925, 4^o.
- The Oxford English Dictionary. Vol. I-XII et suppl., Oxford, 1933, 4^o.
- Durricu, Paul*, La miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne (1415-1530). 2^e éd., Paris, 1927, 4^o.
- Europa. The Europa Year book. Vol. I-II, London, 1933, 1^o.
- Subject Index of the modern works added to the Library of the British Museum in the years 1881-1925, ed. by G. K. Fortescue London, 1902-1927, 4^o, 9 vol.

- Dictionnaire illustré de la mythologie, par Lavedan, Paris, 1931, 4^o.
- Martin, H., La miniature française du XIII^e au XV^e siècle, 2^e éd., Paris et Bruxelles, 1924.
- Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique, par M. Louis Polain.
- Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930, par Hugo-P. Thieme.

Théologie

- Gressmann, Hugo, Mose und seine Zeit. Goettingen, 1913.
- Leibnitz, G. W., Die philosophischen Schriften. Bd I-VII : Septuaginta societatis scientiarum Gottingensis auctoritate ed. A. Rahlf's, 1931.
- Savonarole, Jérôme, Le lettere di Girolamo Savonarola, 1933.

Droit - Sciences sociales

- Bibliographie des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800-1932, par A. Grandin.
- Codex Theodosianus, Recognovit P. Kreuger, 1923-1926
- Fournier, Paul et Gabriel Le Bras, Histoire des collections canoniques en Occident.
- Kommentar zum schweizerischen Bundesgesetze ueber Versicherungsvertrag (vom 2. April 1908), verfasst von Hans Rœlli, Bern, 1914.
- Kommentar zum Bundesgesetz ueber den Motorfahrzeug- und Fahrradverkehr... verfasst von J. Strehel, 1933.
- Tuhr, Andreas von, Partie générale du Code fédéral des Obligations Trad. de l'allemand, 2^e éd., 1933.

Littératures - Philologie

- Barbey d'Aurevilly, Oeuvres complètes, Paris, F. Bernouard, 1927.
- Baudelaire, Charles. Oeuvres complètes. Ed. critique par Y.-G. Le Dantec Paris, Rev. franç., 1928.
- Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle, par Frédéric Lachèvre.
- Duchartre, Pierre-Louis, La comédie italienne. 1925
- Gide, André, Oeuvres complètes.
- Keller, Gottfried, Saemtliche Werke, Zuerich, 1926-1931.
- The Cambridge History of English literature 1932, 8^o.
- Maire, Albert, Bibliographie générale des œuvres de Pascal, Paris, 1925-1926.
- Maupassant, Guy. Oeuvres complètes.

- Rickert, Heinrich*, Gœthes Faust.
Sainean, Lazare, La langue de Rabelais
Sauer, August, Gesammelte Schriften.
Urfé, Honoré d', L'Astrée, nouv. éd. publ. par H. Vaganay.
Vcrtaine. Paul, Oeuvres complètes.
Weinstock, Sophokles.
Young, K., The drama of the mædieval church.

Sciences pures et appliquées

- Abel, Othenio*, Die vorzeitlichen Sæugetiere.
Dedekind, Richard, Gesammelte mathematische Werke.
Hamilton, W.-R., The mathematical papers.
Hatssinsky, M., L'atomistique moderne et la chimie
Hurwitz, Adolf, Mathematische Werke.
 Le Magnétisme, Rapports et discussions du sixième conseil
 de physique, tenu à Bruxelles du 20 au 25 octobre 1930.
 Methodik der wissenschaftlichen Biologie.
Ruebel, Edward, Pflanzengesellschaften der Erde.
 La Science et ses applications, Paris.
Smyth, Charles-Phelps, Dielectric constant and molecular structure.
Tenot, André, Turbines hydrauliques et régulateurs automatiques
 de vitesse.
Thomas, Pierre, Cours de chimie biologique, t. I-II.

Archéologie - Histoire - Géographie - Voyages

- Brockmann-Jerosch, Heinrich*, La maison paysanne suisse.
 Tschachtlan Berner Chronik, 1470.
 Collection de documents inédits sur l'histoire économique de
 la Révolution française. (Collection reçue en partie en don par
 M. le professeur Darmstaedter et continuée par voie d'achat)
 Le Domaine colonial français, Paris.
 Histoire de l'art contemporain, Fasc. I.
 Histoire du costume de l'antiquité à 1914. T. VII.
Raadt, J., de, Sceaux armoriés des Pays-Bas.
Radziwill, Marie, Lettres de la princesse.
Romier, Louis, Les origines politiques des guerres de religion.
Styger, Paul, Die rœmischen Katakomben.
Vallaux, Camille, Géographie générale des mers.
Villard de Honnecourt, Album.
 Wappenbuch der burgerlichen Geschlechter der Stadt Bern.
 Der Weltkrieg 1914 bis 1918. Bd. 2, 5, 9 (Collection reçue en
 partie en don par les « Armes spéciales » et continuée par voie
 d'achat.

Whittemore, The mosaics of St Sophia.
Wilamowitz-Mœllendorff, Ulrich, Der Glaube der Hellenen.

Périodiques

Annuaire des ventes de livres. Ann I-XI.
 Biblio, Bulletin bibliographique mensuel des ouvrages parus
 en langue française dans le monde entier.
 Minotaure, Revue artistique et littéraire.
 Mercure de France, années 1916 et suiv.
 La Revue latine.
 Die Sammlung, Literarische Monatsschrift.
 The Times, Weekly ed. and Litterary supplement.
 Revue des études anciennes.

Imprimés vaudois

Baudelaire, Poèmes. Illustrations de Despiau. Ed. Gonin.
Claudet, Connaissance de l'Est. Ed. Gonin.
Colette, Le Paradis terrestre. Illustrations de Jouve. Ed. Gonin.
 Contes à Sara. Illustrés par Steinlen.
Guinand, C. E., Médecins lausannois.
Jammes, Fr., Hés.
La Harpe F., De la neutralité des gouvernants de la Suisse. Paris
 1797.
Mercier, Mon bonnet du matin, 1787.
Ramuz, C.-F., Le cirque.
Roger-Cornaz, Fêtes
Steinlen, Des chats.
Steinlen, Chats et autres bêtes
Rolevinck, Wern., Fasciculus temporum. Rougemont 1481 (incom-
 plet des premiers feuillets).

b) Manuscrits :

10 Lettres autographes de Stanislas Poniatowsky à M. Glayre
 (1777-1792).
 1 Lettre de F.-C. de La Harpe à M. Glayre (7 floréal an VI).
 1 Lettre de La Harpe à Ginguené (1812 ou 1813).

Dons

En 1933, la Bibliothèque cantonale a reçu en don un nombre
 considérable de volumes. Les donateurs, auxquels la Direction ex-
 prime encore une fois ses sentiments de bien vive reconnaissance,
 sont trop nombreux pour qu'elle puisse songer à les mentionner
 tous dans ce bref rapport. A son grand regret elle doit se conten-

ter de rappeler ici les dons les plus importants qui lui sont parvenus.

1. *Dons en espèces.* — La Société Académique vaudoise a bien voulu accorder à la Bibliothèque cantonale et universitaire un don de fr. 300.— pour lui permettre de payer la suite du General Catalogue of printed Books du British Museum. Elle a reçu en outre un don de fr. 100.— prélevé sur le Fonds spécial pour l'enseignement de l'anglais, à titre de contribution pour lui faciliter l'acquisition de la grande édition des Oeuvres complètes de Milton publiée par Columbia University Press.

2. *Dons d'imprimés.* — Le lot de volumes de beaucoup le plus considérable qui ait été remis en don à la Bibliothèque en 1933 est celui du Cercle Littéraire qui a bien voulu nous verser une bonne part de ses périodiques anciens, soit 2113 volumes, dont beaucoup nous ont permis de compléter des collections déjà existantes et dont plus de 1500 sont déjà incorporés et catalogués. De M. le Dr Othmar Dufour, elle a reçu 109 volumes et brochures diverses provenant de la bibliothèque du professeur Marc Dufour. De Mademoiselle Marie Secrétan, 76 volumes et brochures de la bibliothèque d'Eugène Secrétan, l'historien d'Avenches. La Faculté des Lettres de notre Université a fait don à la Bibliothèque de 31 volumes provenant de la succession du regretté Georges Volait, et lui a également cédé quelque 500 volumes de l'ancienne Bibliothèque des étudiants.

Mademoiselle Vionnet a bien voulu remettre aussi à la Bibliothèque 29 volumes de la bibliothèque de son père, le pasteur Paul Vionnet. Il convient de signaler aussi le beau don que M. le professeur Wilczek a fait à la B. C. U. en lui remettant un exemplaire somptueusement relié de la coûteuse publication intitulée « Pax Mundi ». Rappelons encore celui de M. le Dr Eugène Olivier, Le Mont sur Lausanne, qui lui a fait généreusement cadeau d'un exemplaire admirable de conservation et revêtu d'une belle reliure pleine de David, d'un ouvrage fort rare de Pierre Viret intitulé : *Exposition familière sur le symbole des Apôtres*, édité à Genève par Jaques Berthet en 1560.

Enfin la reconnaissance de la Bibliothèque va aux auteurs qui ont bien voulu lui remettre d'eux-mêmes ou à sa demande un exemplaire dédicacé de leurs œuvres et à MM. les éditeurs lausannois dont la direction de la Bibliothèque se plaît à reconnaître la complaisance et qui continuent à lui faire parvenir très régulièrement un exemplaire de leurs publications.

3. *Dons de manuscrits.* — La Collection manuscrite la plus importante qui soit entrée à la Bibliothèque est sans doute le dossier

de 159 lettres de P. A. Stapfer à F. C. LaHarpe dont lui a fait très généreusement cadeau M. le comte de Suzannet qui a déjà tant de droits à la gratitude des Lausannois en général et de la B. C. U. en particulier. Ce dossier provient du château de Talcy dont les archives ont été dispersées en vente publique à Paris en 1932. Mais quelques autres dons intéressants sont parvenus à la Bibliothèque : celui du manuscrit d'Auguste Forel intitulé : « Gehirn und Seele », qui a été acquis par la Bibliothèque grâce aux dons envoyés à cette fin par les Bons Templiers lausannois, par la Maison du Peuple, par la Ligue antialcoolique et par la Libre Pensée internationale : une lettre fort importante et inédite de Sainte-Beuve à Juste Olivier, don de M. Alfred Mercier, ancien professeur, à Blonay, est venue très heureusement compléter le dossier acquis l'an dernier. Enfin M. Ed. Estoppey, à Lausanne, a eu la bonté de donner à la Bibliothèque, par l'intermédiaire de M. le professeur Edm. Rossier, une intéressante lettre d'Adam Vulliet datée de Paris, 1848, et relative aux journées de février.

Dépôt

Il convient de mentionner à part le dépôt que, sans renoncer à aucun de ses droits de propriété, M. Henri Jordan, agriculteur à Granges (Vaud) a consenti, à la demande de la Direction, à faire à la Bibliothèque d'un précieux manuscrit dont il avait la garde. Il s'agit du Journal autographe de ce pasteur François Jordan (1595-1663) qu'on a pu appeler le Thomas Platter vaudois. L'historiographie du Pays de Vaud est si pauvre qu'il a paru de toute urgence, à la Direction de la B. C. U., d'assurer la conservation de ce rare témoin de notre histoire au XVII^e siècle. Elle remercie M. Jordan d'avoir compris l'intérêt qu'il y avait à ne pas garder chez lui ce précieux gage du passé. Elle ose même espérer que son exemple sera suivi par d'autres personnes détenant des pièces rares ou même uniques dont la conservation mérite d'être mieux assurée. La Direction de la Bibliothèque accueillera toujours ces dépôts avec empressement, même si les propriétaires demandent que les pièces déposées ne soient pas communiquées au public.

— — — — —
Achats pour l'Administration cantonale et pour les services universitaires. — La Bibliothèque a acheté sur leurs crédits et catalogué 337 volumes (517 en 1932) pour les services de l'Administration cantonale et pour les bibliothèques des Facultés et des laboratoires universitaires.

Reliure. — En 1933, il a été relié sur le crédit annuel 1546 volumes et cartes. Le prix moyen du volume s'est élevé à fr. 6.17.

En outre, sur le crédit de chômage de fr. 10,000.—, accordé par le Conseil d'Etat à la Section vaudoise de la Fédération romande des Maîtres relieurs pour des travaux à exécuter à la Bibliothèque cantonale, 2089 volumes ont pu être reliés par les relieurs de Lausanne et du canton. Le prix moyen de ces reliures a été sensiblement plus bas : il s'est élevé à fr. 4.72.

Utilisation des livres

a) Nombre des volumes communiqués dans la Salle de Travail :

	1920	1930	1932	1933
Janvier	807	4902	2943	2624
Février	2704	4872	1754	1967
Mars	2588	4220	3154	2322
Avril	2008	2912	1882	2337
Mai	1852	2939	1958	2812
Juin	2259	3641	1549	2172
Juillet	1312	1871	1282	1664
Août	1234	972	1749	1512
Septembre		1237	1742	2002
Octobre	2781	2073	2394	2570
Novembre	2513	2178	2678	4005
Décembre	2241	2104	2831	2598
Totaux	22299	33921	25916	28585

b) Nombre de volumes prêtés à domicile :

	1920	1930	1932	1933
Janvier	735	1548	1525	1943
Février	775	1254	1501	1757
Mars	816	1384	1497	1839
Avril	817	1118	1750	1762
Mai	805	1289	1727	2266
Juin	669	1190	1541	2030
Juillet	281	1236	529	628
Août	491	284	1250	1588
Septembre		890	1604	2024
Octobre	563	1393	1727	2690
Novembre	668	1392	2005	3009
Décembre	747	1461	1849	2857
Totaux	7367	14439	18505	24393

Il ressort de ces chiffres que malgré l'accroissement considérable des ouvrages usuels et des revues déposés dans la Salle de Travail, et en dépit du nombre tout à fait insuffisant des places

réservées aux lecteurs, la consultation sur place a considérablement augmenté d'importance. Quant au prêt extérieur, il a triplé en moins de 15 ans et passé de 14000 à 24000 de 1930 à 1933. Ces chiffres sont trop éloquents par eux-mêmes pour qu'il soit nécessaire de les faire suivre d'un plus long commentaire. Il convient cependant d'ajouter qu'ils seraient singulièrement plus élevés si la Bibliothèque disposait de locaux plus vastes et d'un personnel plus nombreux.

Prêts et emprunts aux bibliothèques suisses et étrangères. — En 1933, il a été emprunté 860 volumes (270 en 1920, 723 en 1932) à 28 bibliothèques suisses et à 5 bibliothèques étrangères.

D'autre part, elle a prêté 288 volumes (43 en 1920 et 323 en 1932) à 20 bibliothèques suisses et à 5 bibliothèques étrangères.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — Au cours de l'année 1933, 3731 volumes (1555 en 1931 et 1694 en 1932) de cette Bibliothèque déposée dans les locaux de la B. C. U. ont été communiqués dans la Salle de Travail et 176 (143 en 1932) ont été prêtés à l'extérieur.

Bibliothèques populaires

Le Département a fait les envois suivants aux bibliothèques populaires pendant l'année 1933 :

Comme les années précédentes, les huit numéros du bulletin bibliographique « Que lire ».

Le 29^e fascicule du Bulletin bibliographique de la Société pédagogique de la Suisse romande.

L'annuaire de l'instruction publique en Suisse, année 1933.

Les deux ouvrages : « Peintres de la Suisse romande de Grellet » et « Lausanne, Promenades historiques et archéologiques », aux principales bibliothèques.

Le quatrième volume de l'ouvrage d'Henri Vuilleumier : « L'histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud », acheté en 1933, sera expédié en 1934.

Bibliothèque pour tous

Expéditions

Canton de Genève	. 71 collections	3224 volumes	
» de Neuchâtel	. 34 »	2509 »	
» du Valais	. 7 »	343 »	
» de Fribourg	. 1 »	23 »	
» de Vaud	. 343 »	17337 »	
Total 456 »	23530 »	

soit une augmentation de 36 coll. et 1516 vol. sur 1932.